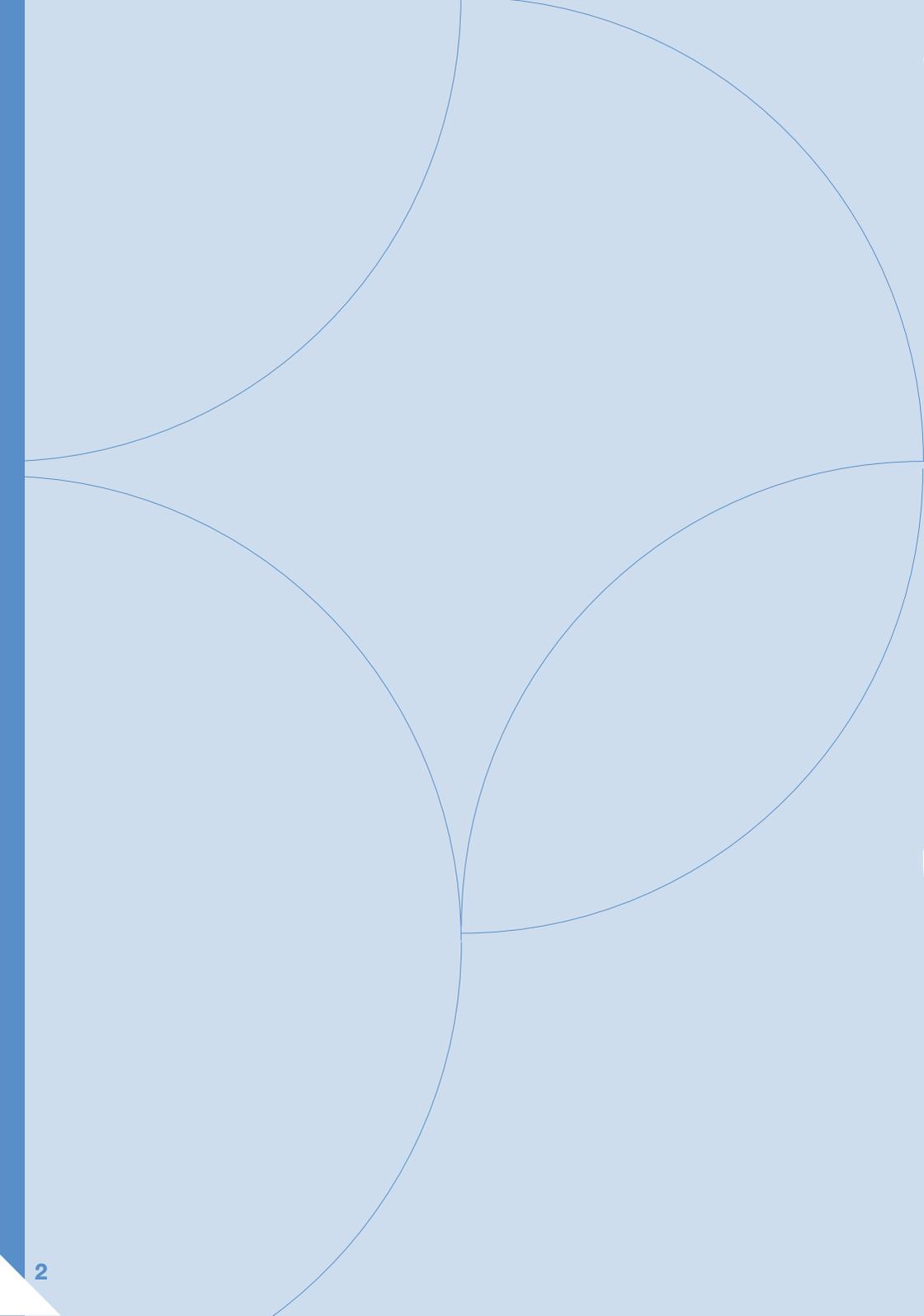




REGARDS SUR LE

VAL DE LOIRE

*Rapport d'AMO de l'Appel
à Manifestation d'Intérêt
Regards sur le Val de Loire*



SOMMAIRE

PROLOGUE	4
INTRODUCTION	6
Contexte du projet	6
Méthodologie proposée	6
Atlas des attachements (Loire Désir)	8
MAREAU-AUX-PRES	10
Présentation	10
Projet 1 : Proposer une oeuvre signal : vues & contres-vues	12
Projet 2 : Créer un parcours Arts-Sciences et Loire de Meung à Orléans	20
MUIDES-SUR-LOIRE	24
Présentation	24
Projet 1 : Parcourir (le chemin) et traverser (les îles)	26
Projet 2 : Aménager l'esplanade du Camping	32
BLOIS	36
Présentation	36
Blois - Projet 1 : Activer et révéler le site par une programmation événementielle	38
Projet 2 : Reconnecter Loire et Vienne	44
Projet 3 : Apaiser et révéler la levée	48
CANDE-SUR-BEUVRON	52
Présentation	52
Projet 1 : Requalifier l'entrée du site, valoriser le parcours et donner accès à la confluence	54
TOURS	62
Présentation	62
Projet 1 : Aménager une aire de baignade à Ste Radegonde	64
Projet 2 : Médiation et accompagnement à la baignade	74
CONCLUSION	76
Capitalisation de la démarche ou "l'inverse du belvédère"	
Une démarche qui suscite l'envie	
Séquences vs pauses : l'intérêt de penser cheminement et parcours	
Un nouveau paradigme de projets ? Voir, connaître, faire l'expérience (vu, su, vécu)	
Contact Point !	
Limites et suites possibles ou "ce que ça produit sur le territoire"	
Annexes	80
Remerciements	83

PROLOGUE

CHANGER DE PERSPECTIVE ?

La Mission Val de Loire patrimoine mondial accompagne depuis plusieurs années des réflexions liées aux rapports que les riverains de Loire entretiennent avec le fleuve.

Les enjeux environnementaux, le récent retour au fleuve, les événements et rassemblements ligériens, ou encore les travaux des auditions du parlement de Loire, témoignent d'une relation milieu moins anthropo-centrée, plus à l'écoute de l'écosystème. La réhabilitation des notions de cohabitation, d'attachement aux territoires de l'eau, d'interdépendance, témoignent des changements de perspective à l'œuvre.

L'appel à manifestation d'intérêt proposé par la Mission Val de Loire et ses partenaires en 2019, s'inscrit dans le fil de cette considération renouvelée d'un bien patrimoine mondial.

Et si la notion de regard, de "regard sur", n'était pas qu'une façon de voir la Loire de haut ? Et si les regards sur le Val de Loire étaient des occasions de regarder « depuis » les milieux, d'observer, de scruter, de porter plus loin notre horizon en considérant d'autres prismes de lecture ? A l'heure des alertes climatiques, des menaces qui pèsent sur l'écosystème, explorer, éprouver, ressentir, sont autant de mises en regard qui offrent d'étonnants points de vue.

Avec les collectivités qui en ont manifesté l'intérêt, notre approche a favorisé l'hypothèse de faire émerger des propositions de regards, macros, micros, décadrés, de longue vue ou de d'interprétation, qui invitent à d'autres perspectives.

Nous évitons de proposer des objets de type "belvédère" sur le fleuve, qui renforcent souvent des postures "du dessus". Nos suggestions privilégient une collection d'expériences, à travers des micro-architectures, des refuges, des installations d'observation, des marches exploratoires, des boîtes à outils arts-sciences participatives, etc.

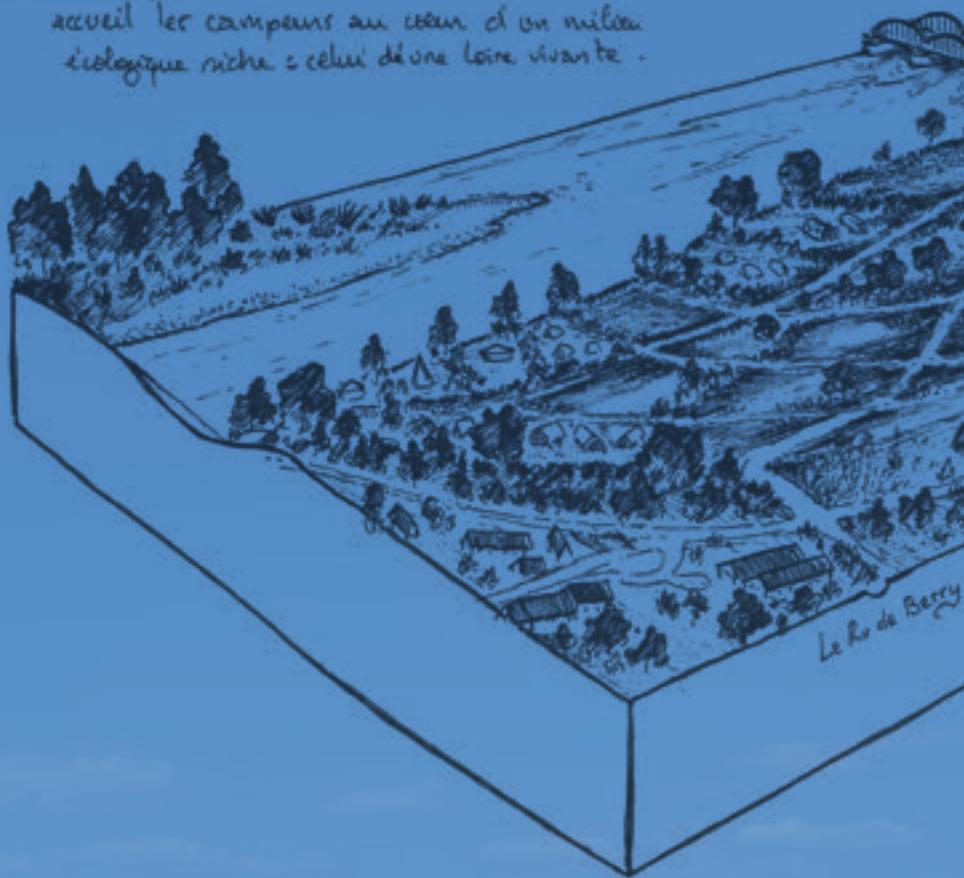
Ces divers dispositifs et dispositions sont désormais à mettre en œuvre le long du fleuve. Une collection de récits "attachés", pour un récit ligérien commun.

La VUE "Valeur Universelle Exceptionnelle" du paysage du Val de Loire, revêt "une importance culturelle et /ou naturelle qui transcende les frontières nationales et présente le même caractère inestimable pour les générations actuelles et futures de l'ensemble de l'Humanité" en élargissant l'acception du terme. En accueillant et en faisant cohabiter l'ensemble des vivants (humains et non humains), cette V.U.E prend une dimension nécessairement plus écocentrée.

Nous sommes le fleuve.



Le camping dont la forme et emplacement sont calqués sur les anciens lits de l'Loire, accueille les campeurs au cœur d'un milieu écologique riche : celui d'une Loire vivante.



INTRODUCTION

CONTEXTE DU PROJET

“Regards sur le Val de Loire” est une démarche initiée par la Mission Val de Loire en juin 2019. En partenariat avec la Région Centre et la Région Pays de la Loire, elle concerne l’identification et la valorisation des paysages situés dans le territoire inscrit sur la liste du patrimoine mondial de l’Unesco.

Huit communes du Val de Loire ont ainsi répondu à un AMI (Appel à Manifestation d’Intérêt) pour mener une réflexion sur les modalités de mise en valeur de leurs paysages ligériens : Mareau-aux-Près, Muides-sur-Loire, Blois, Candé-sur-Beuvron, Tours, Montsoreau, Chalonnes-sur-Loire et Bouchemaine.

Par ce projet, la Mission Val de Loire poursuit une démarche de réflexion et d’expérimentation auprès des communes pour explorer une mise en espace potentielle des projets : cheminer, contempler, se ressourcer mais aussi entretenir, cultiver, habiter, prendre soin du fleuve. Au-delà d’une démarche de valorisation du paysage culturel, l’AMI est également l’occasion et l’opportunité d’explorer les attachements entre les ligériens et leur fleuve, voire d’interroger un certain nombre de réflexes et de manières de faire.

En soutien méthodologique et technique, la Mission Val de Loire se dote d’une AMO (Assistance à Maîtrise d’Ouvrage) pour accompagner la conception, l’animation de la démarche et le suivi de réalisation pour les collectivités qui se sont engagés à répondre à l’AMI. Un accompagnement technique est proposé par une équipe pilotée par le POLAU - pôle arts et urbanisme et des compétences partenaires (Ninon Bardet, Pascal Ferren, Patrick Henry) auprès des communes, pour l’émergence, la définition, le montage et le suivi de ces projets de valorisation du patrimoine naturel et culturel de janvier 2020 à janvier 2022.

MÉTHODOLOGIE PROPOSÉE

L’équipe retenue propose une méthodologie basée sur trois principes :

- 1 **◆ Proposer une démarche collective** : temps de partage et de mise en commun (séminaire collectif), exploration et mise en résonance des projets les uns avec les autres, connexions avec des projets inspirants en amont et en aval, implication nécessaire de la maîtrise d’ouvrage (mobilisation de ressources et de partenaires) et temps de partage avec la Mission Val de Loire.
- 2 **◆ Privilégier des outils de récit, de collecte** pour favoriser l’idéation et l’émergence de projets. Pour favoriser la participation, l’équipe du POLAU propose un outil commun (Cahier de Regards => l’Atlas des Attachements) destiné à favoriser l’expression et l’exploration de regards renouvelés sur les paysages et l’émergence de nouveaux types de projets, en lien avec le territoire et les critères de l’inscription “patrimoine mondial de l’UNESCO”.
- 3 **◆ Fournir un premier accompagnement à la faisabilité** juridique, administratif et financier de chacun des projets.

Le calendrier de la mission, initialement prévu entre janvier 2020 et octobre 2021, s’est vu malmené par la crise sanitaire qui a retardé les temps d’immersion, les temps collectifs et plus globalement a impacté la réalisation de la mission dans son ensemble.

LE CALENDRIER EFFECTIF DE LA MISSION

- ◆ **janvier > septembre 2020** : phase d'immersion sur 8 sites, 8 communes (phase 1)
- ◆ **septembre > décembre 2020** : conception d'un outil de collecte (phase 1)
- ◆ **janvier > mars 2021** : réalisation d'un outil de collecte (phase 1)
- ◆ **juin > juillet 2021** : marches exploratoires et ateliers réalisés sur 5 communes volontaires, émergence de plusieurs projets par site retenu (fin de phase 1)
- ◆ **septembre > décembre 2021** : éléments de faisabilité technique, juridique, administratif, financier pour deux à trois projets par site (phase 2)
- ◆ **janvier > mars 2022** : finalisation des pré-programmes, présentation des conclusions, séminaire de restitution de la démarche (phase 2)

Le présent document est composé de l'ensemble des éléments de pré-programmes réalisés avec chaque commune associée à la démarche. Les autres documents produits au cours de la démarche sont également disponibles sur demande : Atlas des attachements, Carnets de marche, Notices historiques et/ou paysagères des sites.

EXTRAIT DE LA MÉTHODOLOGIE

L'équipe propose pour cette phase 1 d'accompagner, au plus proche du terrain, la caractérisation des projets : une approche fine de chacun des sites (micro) dans ses différentes composantes (naturelles, paysagères, patrimoniales, matérielles et immatérielles, juridiques et partenariales, dans ses usages existants et à venir) ; une définition in situ de la démarche à initier et pour aller plus loin, une amorce du type de gestes, installations pouvant être mis en œuvre, en mobilisant références et ressources comparables, une première approche financière et juridique, étayée par des exemples/tendances illustrés et argumentés permettant de proposer une première faisabilité.

Une phase d'exploration de type voyage-résidence en continu sur l'ensemble des sites mobilise toute l'équipe et sera préparée en amont avec la Mission Val de Loire. C'est le premier temps du projet, au début du printemps, mobilisant les nouvelles équipes municipales, fraîchement élues. Nous descendrons la Loire... Nous proposons pour ce temps de voyage-résidence de consacrer une journée par site, mobilisant 2 à 4 personnes de notre équipe : un temps de découverte du site avec les élus et techniciens, représentants d'habitants mobilisés en amont; un temps de déambulation/discussion associant en binôme une personne en local/un membre AMO, permettant d'approcher chaque contexte, d'observer les milieux et repérer les talents et savoir-faire; un temps de partage permettant de croiser les impressions et représentations recueillies par chaque binôme.

C'est lors de ce temps dédié que s'amorce la maïeutique auprès des porteurs de projet potentiels et qui se prolongera lors d'échanges dédiés au printemps : Que souhaitent-ils ? Quel projet les porte ? Quel projet du cahier de références les fait rêver ? A quels critères de l'inscription en tant que paysage culturel sont-ils le plus sensible ? etc. Suite à ce voyage-résidence, l'équipe sera amenée à entretenir le fil noué et reviendra collecter d'autres informations, impressions, images, récits identifiés comme pertinents pour la suite du projet.*

¹⁸ 8 communes initiales ont été associées à la démarche en phase 1. Seules 5 communes ont souhaité poursuivre la démarche d'accompagnement Regards en phase 2 et s'associer à la phase d'atelier contributif.

INTRODUCTION

Atlas des attachements (Loire Désir)

Six types de projets sont proposés pour lire le territoire : **Contacts, rencontres et dialogues - Récits, fictions et attachements - Milieux, écosystème et sauvage - Parcours, expéditions et escales - Épaisseur, (in)visible et mémoires - Rites vernaculaires, magies et rêves.** L'atlas des attachements permet de restituer et d'explorer, au travers d'une centaine de cartes projets thématiques, les observations de terrain, des exemples inspirants ligériens ou plus lointains, les ressources et appuis mobilisables.

Le Val de Loire est un lieu chargé d'histoire, de patrimoine et de culture. Il est également un corridor écologique d'ampleur matérialisant le trajet de l'eau qui structure nos sociétés comme nos organismes.

Il est, au-delà, un espace d'affection, un lieu de contact et de mémoire entre ces dimensions historiques, culturelles, écologiques, et les visiteurs, d'un jour ou de toujours.

Pour les sociétés humaines, la Loire fait interface avec le monde entier qu'elle semble, toujours, désigner : les montagnes et les océans, les profondeurs du passé et les avènements possibles. Cette interface porte mille visages, souvent simples, entre la coutume la plus ancrée et le souvenir le plus fugace.

On entre là au royaume des expressions vernaculaires, des aménagements quotidiens, des habitudes, des multiples attachements et cérémonies. On comprend alors le Val de Loire comme un espace d'émotions et d'affections, de rapports directs et sensibles entre des Hommes et un milieu, dont il convient de prendre soin.

Des projets artistiques, des dispositifs de médiation, de petits aménagements, tentent de magnifier cette dynamique en favorisant des espaces de contact en mettant en avant ce qui nous lie au fleuve, en racontant et décrivant les attachements existants et ceux qui sont encore possibles.



“BIO-MAREAU” UN ÉVÈNEMENT DE MÉDIATION SCIENTIFIQUE GRAND PUBLIC

LIEU : RÉSERVE NATURELLE DE SAINT-MESMIN

Damien Hemeray, conservateur de la Réserve naturelle de St Mesmin, évoque les journées portes ouvertes Bio-Mareau organisées sur les îles de Mareau-aux-Près en 2017 et 2018, comme un temps de valorisation publique du projet de recherche, démarré à l'occasion de la réalisation de travaux d'entretien du lit de la Loire, et avec pour objectif d'en mesurer les conséquences sur la biodiversité des îles de Mareau-aux-Près. L'accueil de plus de 1000 personnes sur deux week-ends (visite d'1h30 organisée par groupe de 20 personnes) grâce à des passerelles flottantes, a permis de valoriser des éléments clés du paysage : dynamique sédimentaire et interactions avec la biodiversité (végétation herbacée, végétation ligneuse, insectes, oiseaux nicheurs...); interactions entre le castor d'Europe, la végétation ligneuse locale, comme les peupliers et les saules, et la végétation ligneuse invasive, comme l'ébroue; paysages et aménagement du fleuve... Ces temps de rencontres, succès grand public, ont fait prendre conscience à la municipalité et aux habitants de la valeur du site et de la nécessité de mener un projet de valorisation pérenne.

Pour aller plus loin : <https://www6.val-de-loire.inrae.fr/biomareau/Valorisation-des-projets-BioMareau-I-et-BioMareau-II/Actions-Grand-public>

CONTACTS

👁️ OBSERVATIONS DE TERRAIN



“BIO-MAREAU”
UN ÉVÈNEMENT DE MÉDIATION SCIENTIFIQUE GRAND PUBLIC

À la découverte de la réserve de Mareau © FN St Mesmin

CONTACTS

👁️ OBSERVATIONS DE TERRAIN



LA POINTE DE COURPAIN,
ESPACE DE DÉTENTE ET
DE CONNEXION À LA NATURE

Pointe de Courpain © Pascal Ferren

LA POINTE DE COURPAIN, ESPACE DE DÉTENTE ET DE CONNEXION À LA NATURE

LIEU : RÉSERVE NATURELLE DE SAINT-MESMIN

La Pointe de Courpain (commune de Saint-Pryvé-Saint-Mesmin), dessinée par la confluence du Loiret et de la Loire, constitue un des points de connexion avec le Fleuve. Ce grand espace ouvert, intégré au périmètre de la réserve naturelle nationale de Saint-Mesmin créée en 2006, offre un paysage qui abrite une forêt alluviale de grand intérêt. S'y confrontent pourtant les enjeux de protection de la réserve et les impacts de ce tourisme local et de proximité. C'est une excellente opportunité pour travailler, depuis un lieu aux usages ancrés, avec des populations parfois éloignées des enjeux culturels, écologiques ou patrimoniaux du Val de Loire, l'appartenance de tous et toutes à ce milieu et l'importance de sa préservation. C'est à l'échelle de cette confluence que pourrait s'organiser des temps de rencontre et de médiation en collaboration avec la Réserve Naturelle de St Mesmin.

Pour aller plus loin : <https://www.tourisme-orleansmetropole.com/la-pointe-de-courpain>

VERS DES GREETERS DE LOIRE

LIEU : BLOIS

Développées dans une trentaine de villes dans le monde, plusieurs associations de greeters, ambassadeurs bénévoles et passionnés, accueillent gratuitement des touristes pour une rencontre authentique avec un habitant lors d'une balade au cours de laquelle ils montreront et parleront de façon insolite, originale et personnelle de "leur" coin, de leur territoire. À l'occasion d'une balade, le Greeter va non seulement souligner les lieux intéressants ou inconnus, mais il va aussi parler de la vie de tous les jours et de ses coups de cœur pour une démarche de slow tourisme/tourisme basse tension.

Plusieurs associations de tourisme participatif sont actives sur le territoire bloisais, notamment les Greeters de Blois / Chambord

Pour aller plus loin : <https://www.bloischambordgreeters.fr/trouver-un-greeter/>

CONTACTS

★ RESSOURCES



VERS DES GREETERS DE LOIRE

Office de Tourisme Blois Chambord

MAREAU-AUX-PRÈS

PRÉSENTATION

Les différents repérages ainsi que les discussions menées avec les usagers, élus, techniciens localement, ont amené à modifier le périmètre du projet Regards sur le Val de Loire.

Il s'agit désormais de considérer un large linéaire de bords de Loire, entre Meung-sur-Loire et la Pointe de Courpain (communes de Saint-Pryvé-Saint-Mesmin, Mareau-aux-Près, Meung-sur-Loire, mais également, rive droite, Chaingy et Saint Ay), lui-même centré sur un espace démonstratif et iconique du système Loire autour des îles de Mareau. Cette séquence de Loire promène nos perspectives entre des vues saisissantes sur la Cathédrale d'Orléans, des îles mouvantes, des rives plus ou moins sauvages, la confluence Loire-Loiret et jusqu'à la précieuse et ambivalente présence des lignes à haute-tension.

Autour de la Réserve naturelle de Saint-Mesmin, profitant de nombreux programmes de recherche autour du peuplier et des alliances géologico-biologiques qui font Loire, ces deux rives sont particulièrement propices à la promenade et à la découverte scientifique des écosystèmes ligériens.

Ces rives apparemment peu anthropisée, à quelques encablures des bourgs (notamment celui de Mareau-aux-Près), sont particulièrement fertiles pour imaginer une médiation contemporaine, ni trop descendante, ni trop discrète, qui nourrisse

la flânerie sensible au bord de l'eau, sans chercher à l'amener, nécessairement, ailleurs. Il s'agit ici d'imaginer des dispositifs à la rencontre entre le tourisme ligérien (Loire à vélo, mais aussi promenade dominicale orléanaise, etc) et l'éducation à l'environnement.

Il s'agit de faire médiation entre les humains et le fleuve, mais en secouant les formes et les dispositifs de cette médiation via l'appel à des concepteurs, des artistes, des créatifs pour renouveler les dispositifs et supports de médiation pédagogique et autre sentier d'interprétation.



Dialogue entre deux rives
périodiquement au titre
de Mareau.

Le tour scientifique,
Exclusivement des de terrain aménagé
Son objectif informe du groupe local,
de tout le pour et la suite, rendant accessible
une interprétation de leur et démarches scientifiques

1 Les principaux enjeux du projet Regards :

Prendre le temps de parcourir la séquence et surtout de s'y arrêter

- Un site tout à fait intéressant entre confluence et sentier pédagogique
- Tous les éléments paysagers du Val de Loire à découvrir sur ce parcours !
- Des lieux de multiples usages à faire cohabiter (loisirs, pêches, découverte)

2 Un projet scientifique, environnemental à valoriser !

- L'expérience de Bio-Mareau à prolonger et partager ?
- La possibilité inédite de donner à lire la formation d'une île...
- Les actions de la réserve, de LNE à lier au projet d'aménagement

3 Un site à reconnecter entre et avec le sentier pédagogique et la valorisation du site naturel : comment concilier usages de loisirs et respect de la réglementation par le public ?

Il s'agit également de reconnecter ce site, ce parcours avec le centre bourg de Mareau et les communes à proximité.

PROJET 1

PROPOSER UNE OEUVRE SIGNAL : VUES & CONTRES-VUES

DESCRIPTION DU PROJET

Il s'agit d'imaginer un projet plastique en deux parties, une sur chaque rive du fleuve, pour mettre en résonance les co-visibilités et tenter de troubler les postures scopiques. L'installation prendra la forme d'une œuvre perturbant le jeu du « qui regarde qui ? ». Potentiellement assez monumentale, cette œuvre originale sera un signal du site et de sa fertilité écologique.

Elle marquera la Réserve naturelle Saint-Mesmin et appellera à la visite, à la pause, à la promenade respectueuse et contemplative. Sa symbolique doit inciter à une appréhension sensible et délicate du site, en décalage avec des images plus récréatives ou ludiques du fleuve. Son double, de l'autre côté du fleuve, pourrait venir s'implanter sur un observatoire déjà existant (Chaingy) et inciterait à la découverte de l'un puis de l'autre.

Cette démarche se situe à mi-chemin entre la commande artistique et la commande d'aménagement plus contraintes, à objectifs précis, etc. Il s'agit de trouver un de ces intermédiaires qui se sont beaucoup développés ces quinze dernières années autour des sentiers de randonnées, espaces naturels, lieux de tourisme, etc (voir références, ci-dessous).

Enfin, cette œuvre devra répondre à de nombreuses contraintes techniques en minimisant son impact écologique (réversibilité maximale, matériaux naturels, œuvre éphémère, etc). Une œuvre pleinement orientée vers l'écologie, la lecture des milieux, le changement de perspective semble évidemment préférable.

LOCALISATION

Un vis-à-vis entre l'espace de médiation existant sur la commune de Mareau-aux-Prés et l'espace de loisir de l'autre rive (Ville de Chaingy - Fourneau Plage) ou l'observatoire existant (St Ay).

Un tel projet peut prendre des formes différentes de portage et de pilotage :

- ◆ Une maîtrise d'ouvrage par une collectivité Communauté de Communes des Terres du Val de Loire semble le plus opportun ou un partenariat entre un opérateur touristique (OT, Comité Départemental du Tourisme), un opérateur culturel et une collectivité, associant étroitement la Réserve naturelle Saint Mesmin (LNE)
- ◆ On peut également imaginer qu'une telle oeuvre artistique puisse faire l'objet d'une commande artistique par un opérateur dédié spécialisé (le FRAC Centre par exemple) ou d'un montage spécifique de type projet Nouveaux Commanditaires (Fondation de France)

PARTENAIRES À MOBILISER AUTOUR DU PROJET

Acteurs institutionnels et collectivités

- DREAL
- DDT - Pôle Loire de la DDT en charge notamment de la gestion des Levées
- Pays Loire Beauce
- Communauté de Communes des Terres du Val de Loire
- Ville de Chaingy et/ou ville de St Ay
- Ville de Mareau-aux-Près
- Conseil Départemental du Loiret, en charge de l'entretien de l'itinéraire de la Loire à vélo

Acteurs culturels

- FRAC Centre
- Muséum d'Orléans pour la Biodiversité et l'Environnement
- Maison de l'architecture du Centre
- DRAC Centre Val de Loire

Acteurs locaux

- Réserve naturelle Saint-Mesmin - Loiret Nature Environnement
- INRAE
- Mission Val de Loire Patrimoine Mondiale de l'Unesco
- Associations locales (L'ArtauxPrès...)

MAÎTRISE D'ŒUVRE/ PRODUCTEUR

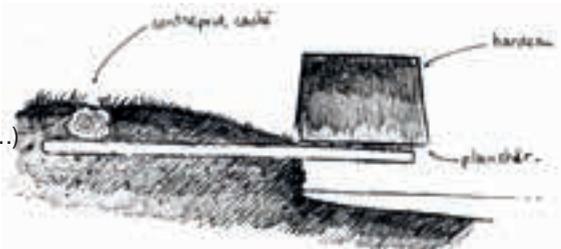
Distinguons ici le producteur, qui mettra en œuvre techniquement les projets, de l'artiste ou du concepteur qui pourra réaliser ces œuvres.

Il semble en effet pertinent et nécessaire d'accompagner le projet par des compétences en production artistique (œuvre en espace extérieur). Le producteur doit être un acteur spécialisé dans ce type de démarche, particulièrement dans un contexte « naturel » où les contraintes et les adaptations conséquentes risquent d'être nombreuses.

Le producteur se charge de la réalisation des études techniques, la définition des lieux d'implantation, la gestion du budget et du calendrier pour la réalisation du projet, le montage des dossiers nécessaires à l'étude de la faisabilité et l'instruction des projets par les services de l'Etat. Plusieurs bureaux de production de ce type existent en France.

Quant à l'artiste ou au concepteur, il sera certainement choisi par la coordination du projet et gagne à être sélectionné le plus collectivement possible (pourquoi pas lors d'un vote ou jury citoyen?).

Notons que, au regard des contraintes techniques, il s'agira de juger autant de la viabilité du projet que de sa valeur esthétique intrinsèque. Il n'est pas à exclure que la spécificité de la commande, et particulièrement ses contraintes d'installation et de sobriété d'impact sur l'écosystème, amène également à renouveler le type « d'artiste » envisagé vers des propositions collectives, mêlant artistes et scientifiques, scénographes et éducateurs à l'environnement, designers et écologues etc.







ÉTUDES AMONT NÉCESSAIRES (FAISABILITÉ TECHNIQUE)

La réalisation d'un tel projet nécessite un certain nombre d'études techniques et diagnostics en fonction des sites d'implantation retenus :

- ◆ Relevé précis géomètre et études de sol à fournir au concepteur
- ◆ Dépôt d'une déclaration préalable (instruction de 3 à 6 mois)
- ◆ Étude d'impact environnemental et dossier d'incidence Natura 2000 dans le cas d'un projet d'installation d'une oeuvre pérenne

PROGRAMMES ET CAHIERS DES CHARGES NÉCESSAIRES

Sur la base des premiers éléments d'orientation et muni d'éléments de contraintes techniques, un tel projet demandera la rédaction pleine et précise d'un appel à projets précisant exactement :

- ◆ les attentes en termes d'objectifs et les intentions du projet,
- ◆ les contraintes techniques et réglementaires des sites concernés
- ◆ les modalités de mise en œuvre (budget, calendrier, soutiens, etc)

Ébauchés ici, ces éléments devront être précisés, complétés et validés par les porteurs du projet.



Des performances entre sites, art et dans, scénarii aux enjeux locaux, aux scénarii matériels et aux démarches scientifiques entreprises.

BUDGET, FINANCEMENT

Cette oeuvre ou ces oeuvres s'envisagent difficilement sans une enveloppe assez ambitieuse pour leur réalisation. La volonté de joindre la visibilité du signal, à la précision du message écologique, dans un cadre contraint, exige des moyens. Une première estimation budgétaire du projet est proposée :

Si la réalisation d'une oeuvre temporaire est retenue (budget prévisionnel de 50 000€) :

- Accompagnement à la production : 5000€ HT
- Etudes techniques et réglementaires : 5000€ HT
- Conception d'une oeuvre originale : 10 000€ HT
- Réalisation de l'oeuvre : 30 000€ HT

Si la réalisation d'une oeuvre pérenne est retenue (budget prévisionnel de 125 000€) :

- Accompagnement à la production : 10 000€ HT
- Etudes techniques, réglementaires : 25 000€ HT
- Conception de l'oeuvre : 20 000€ HT
- Réalisation de l'oeuvre : 70 000€ HT

LES DIFFÉRENTS PARTENAIRES PEUVENT PARTICIPER AU FINANCEMENT (LE FRAC NOTAMMENT, SI L'ŒUVRE ENTRE DANS SA POLITIQUE D'ACHAT PUBLIC). UN DOSSIER DE PRODUCTION PEUT ÉGALEMENT ÊTRE MONTÉ ET LE FINANCEMENT SOLLICITÉ AUPRÈS D'ACTEURS PUBLICS (MINISTÈRE DE LA CULTURE, RÉGION, ETC) ET D'ACTEURS PRIVÉS (FONDATION, MÉCÈNES, ETC).

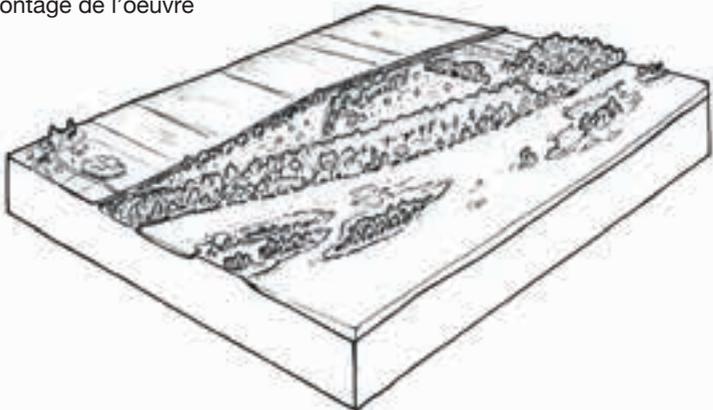
TEMPORALITÉ, CALENDRIER :

Année 1 :

- ◆ Solidification d'une équipe de maîtrise d'ouvrage (qui pilote ?)
- ◆ Production, recherche de financement et de partenariat
- ◆ Rédaction et publication d'un appel à projets : fin 2022

Année 2 :

- ◆ Sélection du concepteur/artiste, première esquisse
- ◆ Etudes techniques et dossier d'instruction
- ◆ Réalisation et montage de l'oeuvre



Références inspirantes



Les périscopes de l'équipe Quand Même

Intérêt pour le projet : les installations pratiques du collectif Quand même, à la frontière entre installations plastiques et mobilier urbain, proposent une nouvelle lecture du paysage et dialoguent avec l'environnement dans lequel elles évoluent.



Big Torrent - Oeuvre du collectif Héhé et Nanogation d'Arnaud Méthivier

Intérêt pour le projet : des installations plastiques temporaires non impactantes pour l'environnement peu coûteuses, questionnantes ou éléments d'alerte vis à vis du fleuve.



Gargantua de chaume.
Egalement affût pour observer la
diversité de la faune.



L'avis de l'équipe Regards, les écueils à éviter :

1. Une proposition artistique hors sol ou en décalage avec les attentes de la DREAL et/ou de la Réserve Naturelle, une proposition forte, symbolique mais sans ancrage dans les questions environnementales ligériennes.
2. Une création impactante pour les milieux (à ce titre, privilégier le mode temporaire nous semble plutôt pertinent et cohérent avec le travail mené par la Réserve Naturelle au regard de l'environnement particulièrement sensible et préservé).
3. Ne pas se doter de moyens de production (accompagnement artistique et technique).

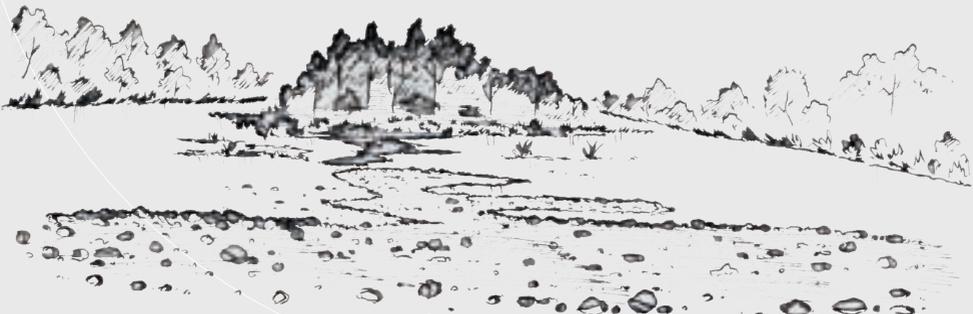


Les prochains pas, les suites du projet ?

Des rendez-vous sont à organiser entre les principaux acteurs concernés par le projet : Chaingy, St Ay, Mareau-aux-Près, la Communauté de Communes. Il s'agit dans un premier temps de partager cette proposition et son ambition avant de construire le projet.

Dans un second temps, la réunion d'acteurs des collectivités, institutionnels et surtout d'opérateurs culturels autour de cette opération apparaît comme nécessaire. La recherche de partenaires et de financements pour ce projet constitue la 2^{ème} étape.

Entrer en dialogue avec les dynamiques fluviales



PROJET 2

CRÉER UN PARCOURS ARTS-SCIENCES-LOIRE DE MEUNG À ORLÉANS

DESCRIPTION DU PROJET

Le projet vise à lancer un parcours (sous forme de Biennale) à la fois pédagogique et touristique, le long de la séquence proposant des œuvres et des installations temporaires (3 semaines à 3 mois max) et accompagnant la découverte de la séquence.

Ce parcours sera résolument orienté entre art, science et Loire à partir d'une thématique par édition (les îles, l'énergie, la loutre, etc) associant des créatifs mais également des scientifiques. Donnant lieu à un appel à projets tous les deux ans, le parcours permettra de proposer un ensemble d'installations, entre la médiation scientifique et l'œuvre d'art (des "œuvres-médiations") qui seront sélectionnées (mise en place d'un comité de sélection), mises en œuvre et animées. La pérennisation progressive d'œuvres (une par biennale), permet de constituer une collection sans recourir nécessairement à une production massive et à des moyens importants.

Le format permet également de laisser vivre des œuvres comme objet permanent de médiation pour les promeneurs et de créer des événements, pour activer et réactiver l'ensemble. L'événementiel d'activation (d'ouverture) peut constituer une "fête de la réserve".

Ce format est très adapté à cette zone rurale facilement accessible, proche du pôle métropolitain. Pour fonctionner le parcours proposé doit permettre une découverte progressive des œuvres, sur des terrains appartenant aux porteurs du projet (ou à des propriétaires privés ou publics autorisant l'installation d'œuvres sous forme d'AOT).

Par sa dimension ludique et exploratoire, les œuvres proposées peuvent donner lieu à des créations de conception/réalisation associant des étudiants de l'ESAD d'Orléans et l'Ecole du Paysage de Blois

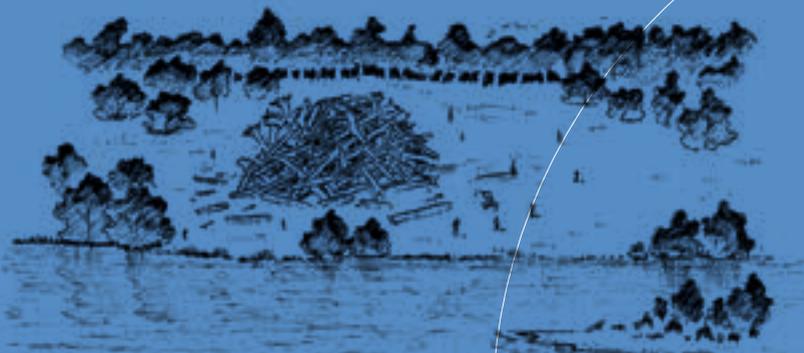
LOCALISATION POSSIBLE DU PROJET

Un premier repérage rapide effectué avec la Réserve Naturelle et la Ville de Mareau-aux-Près permet de positionner des premiers sites d'implantation possible des œuvres.

La faisabilité d'implantation sur ces sites est à confirmer :

- propriété, accès et accessibilité
- contraintes techniques et réglementaires

*À long, un embâcle comme
il s'en est rarement eu sur la Loire.
Ambiguïté qui donne la mesure de la force
de la Loire.*



PILOTAGE ET COORDINATION DU PROJET

Le format, assez léger, permet un portage local ou intercommunal associant étroitement des opérateurs touristiques et la Réserve Naturelle. Le comité de pilotage ou comité artistique pourrait quant à lui d'agréger de nombreux partenaires (culturels, environnementaux, métropolitains, départementaux, universités voire monde de la recherche (INRAE) permettant de réunir une pluralité de regards et d'objectifs. On peut également imaginer que si le département montre un intérêt notable, un portage en lien avec la mission départementale d'animation de la Loire à vélo pourrait être imaginé (chargé de mission : Fabrice Degat). Enfin, dans le cas d'un projet suffisamment subventionné, une délégation de ce pilotage à LNE pourrait tout à fait faire sens si des moyens dédiés à l'animation de la démarche sont alloués.

Dans tous les cas, une responsabilité nominale (un.e chargé.e de mission) semble nécessaire pour faire avancer les choses : conventionner avec les propriétaires des parcelles, demander les autorisations nécessaires, lancer les appels à projets, piloter la communication et l'accompagnement des projets, en charge du suivi de production et interlocuteur des équipes artistiques, etc.

MAÎTRISE D'ŒUVRE/PRODUCTEUR

La production d'un tel projet peut être éventuellement confiée à un prestataire extérieur (LNE, ou un acteur spécialisé : « l'intention publique », par exemple). Son format plutôt léger permet également d'imaginer un portage au sein des collectivités (en EPCI par exemple) avec une compétence dédiée au suivi de ce projet (ingénierie culturelle, production artistique). Les maîtrises d'œuvres sont réalisées par des collectifs : créatifs, concepteurs, artistes, jeunes professionnels, étudiants. Le cahier des charges de l'appel à projet peut proposer la constitution de duos artistes/scientifiques, permettant de mobiliser des personnes ressources pour explorer la thématique annuelle. Les collectifs retenus devront être autonomes en production artistique et production technique pour la conception et la réalisation de leurs œuvres.

PARTENAIRES À MOBILISER

Outre les acteurs institutionnels, collectifs, des acteurs culturels précités, des acteurs environnementaux, universitaires & recherche peuvent être associés à la démarche :

- ESAD - programme LIGA
- CAUE 45
- Ecole de la nature et du paysage de Blois
- MOBE
- Maison de l'Architecture
- INRAE (Marc Villar)

Les associations et les ressources locales sont mobilisées pour repérer les emplacements possibles, accueillir les concepteurs intervenants, faire vivre les œuvres-médiations proposées.

ÉTUDES AMONT NÉCESSAIRES (FAISABILITÉ TECHNIQUE)

Suite aux repérages des sites de projet, une rapide faisabilité technique pourrait être mise en place lors d'une réunion réunissant les principaux acteurs en compétence (DDT, DREAL, Déléguée à Loiret Nature Environnement, interlocuteur Loire à Vélo, Département). La légèreté des œuvres-médiations sera recherchée afin d'éviter des études trop complexes et coûteuses.

Les installations temporaires ne sont pas soumises à autorisation mais à simple avis. Elles doivent être démontables en moins de 48h et ne pas constituer d'embâcle à l'écoulement des eaux. Néanmoins les différentes contraintes des sites devront être étudiées pour permettre leur diffusion dans le cahier des charges.

PROGRAMMES ET CAHIERS DES CHARGES NÉCESSAIRES

Chaque édition de la biennale sera l'occasion d'un programme spécifique et de la rédaction collective d'un appel à projets. Celui-ci précisera évidemment les conditions techniques de la mise en œuvre des projets mais aussi et surtout le cadre de la thématique et les attentes vis-à-vis de celle-ci.



MEUNG-SUR-LOIRE

SAINT-AY

3. Parcelle aquire ou en voie d

2. Parcelle aquire ou en voie d'acquisition par la mai



BUDGET, FINANCEMENT

Un premier prévisionnel pour 8 projets permet de proposer une enveloppe bi-annuelle de 100000€ répartie comme proposé ci-dessous. Cette enveloppe ne prend pas en compte la nécessité d'une équipe ou d'une personne dédiée à l'animation de la démarche :

- Événement de lancement et/ou de clôture : **10 000€ HT**
- Organisation technique et logistique : **5000€ HT**
- Communication et médiation : **5000€ HT**
- Dotation de l'appel à projets (8 oeuvres/sites*10 000€/site) : **80 000€ HT**

Les financements sont à explorer :

- Collectivités : Région Centre-Val de Loire, Département, Pays Beauce Loire, CRT, EPCI
- Partenaires ligériens : EPTB, Agence de l'Eau, Loire à Vélo
- Financements européens (volet tourisme, environnement)

Des financements autour de dispositifs de sciences participatives sont également à prospecter ou à identifier via l'Agence Nationale de la Recherche.

TEMPORALITÉ, CALENDRIER

Année 2022 :

- Montage et consolidation du projet,
- Tour de table de partenaires, recherche de financement
- Repérages, faisabilité, contraintes techniques et réglementaires
- Partenariat avec les propriétaires
- Elaboration d'un premier cahier des charges

Année 2023 ou 2024 (en alternance ou complémentarité du festival de Loire) :

- Diffusion d'un cahier des charges
- Première Biennale de juillet à septembre 2023
- Bilan





Parcours Art/ Nature du STUWA - Pays du Sundgau



Le festival des cabanes - Ancey

Intérêt pour le projet : une proposition décalée et attractive pour découvrir un territoire qui, sur la durée, permet de fidéliser un public de plus en plus nombreux (le meilleur exemple est peut-être aujourd'hui les Hortillonnages à Amiens). Des créations uniques et singulières qui permettent à des jeunes artistes ou étudiants de venir explorer des méthodes, des outils, des matériaux et créent une curiosité, une participation habitante dans les communes touchées par l'expérience.



L'AVIS DE L'ÉQUIPE REGARDS, LES ÉCUEILS À ÉVITER

1. Éviter de partir trop fort, trop grand.
Ne pas être trop ambitieux pour une première édition (ne retenir peut-être que 4-5 sites pour grandir ensuite) mais tester la démarche.
2. Éviter d'attendre trop de fonds, trop de soutiens et ne jamais se lancer, faire avec les forces en présence.
3. Éviter de stéréotyper les choix des œuvres-médiations retenues afin d'éviter des œuvres déconnectées de leur contexte et faire confiance aux talents pour proposer des œuvres singulières, valorisant une démarche scientifique et priorisant le message sur la richesse et la fragilité du patrimoine biologique.
4. Tenir compte de la nécessité de maintenance des œuvres pendant le temps du festival nécessaire (un budget est nécessaire) et d'un temps/dispositif nécessaire également pour l'appropriation des œuvres par la population (parrainage...).



LES PROCHAINS PAS, LES SUITES DU PROJET ?

Des prochains RDV peuvent venir confirmer l'intérêt de la mise en œuvre de ce projet.

Il est donc nécessaire d'engager des échanges avec l'EPCI, le Pays et le Conseil départemental avant d'effectuer des démarches approfondies d'identification de financements.

Il peut également être pertinent de tester rapidement l'intérêt de partenaires "de contenu" pour la démarche partenaires culturels, partenaires environnementaux et universitaires à réunir en visio pour recueillir leur avis et partager le projet avec eux.

MUIDES- SUR-LOIRE

PRÉSENTATION

Les repérages effectués, les rencontres avec les techniciens et élus locaux permettent d'identifier un territoire de projet correspondant plus ou moins au linéaire ligérien de la commune de Muides-sur-Loire, en aval du pont.

Depuis le pont, la séquence est composée par d'un grand espace de loisirs, en contact direct avec le fleuve, comprenant le camping municipal, les terrains de foot et de jeux, des stationnements, puis une zone humide partiellement accessible. La seconde séquence est composée d'un long sentier en corniche (sentier de Colliers), ancien sentier de halage, qui conduit jusqu'à Saint-Dyé-Sur-Loire et offre de superbes vues sur l'île de Muides (ou Ile de Colliers – île longitudinale coupée en deux ou trois tronçons).

La Loire présente à Muides-sur-Loire un affleurement de roche-mère qui en fait, historiquement et même pré-historiquement, un lieu charnière pour la traversée (pour les humains comme pour les autres animaux). L'actuel pont routier, en béton armé, semble prolonger cette histoire. Il relie la Beauce à la Sologne et est labellisé architecture contemporaine remarquable. La situation de cette rive de Loire, entre une grande esplanade-camping et un sentier en corniche au-dessus d'une île, est particulièrement originale. Elle offre de nombreux points de vue, peu évidents au premier regard, des

espaces secrets, des détours et une expérience paysagère qui contraste avec les grandes vues très ouvertes de la Loire. Ce grand espace de bord de Loire, à vivre, fréquenté par les riverains autant que par un tourisme populaire, présente ainsi une épaisseur peu commune aujourd'hui faiblement valorisée et qui constitue pour autant un point de contact intéressant avec le fleuve. L'ensemble est difficilement lisible et assez hétérogène. Les projets envisagés avec la commune visent à améliorer la qualité de ce linéaire ligérien pour renforcer la connexion sensible au fleuve.



Les principaux enjeux du projet Regards :

1 Un parcours, un cheminement à effectuer, dans sa longueur et son épaisseur historique

- Entre le pont et le château de Colliers, entre corniche et castors, du plus proche de la Loire jusqu'aux points de vue surplombants
- Permettre la découverte/ le cheminement depuis le pont pour relier la commune de Saint-Dyé
- Une épaisseur historique à retrouver : depuis le gué néolithique jusqu'aux bombardements et à la stèle et aux équipements adaptés à la proximité de la centrale nucléaire... une histoire à raconter

2 Un site à (dés) aménager ?

- L'espace esplanade autour du camping et de l'aire de jeux
- Un espace de reconnexion possible avec le fleuve
- Retrouver une cohérence dans les aménagements et le mobilier urbain

PROJET 1

PARCOURIR (LE CHEMIN) ET TRAVERSER (LES ÎLES)

DESCRIPTION DU PROJET

L'idée générale de cette première proposition consiste à renforcer la lisibilité, l'attractivité et l'accessibilité du parcours de bord de Loire à Muides. Depuis le pont, jusqu'au château de Colliers, il s'agit de valoriser ce parcours en créant ponctuellement une éventuelle boucle invitant à prendre pied, quand c'est possible, sur l'Île de Muides. Connecté au camping et au centre-ville de Muides, cette promenade peut être activée artistiquement (spectacle, visites guidées, petites installations, etc), à différents moments de l'année. La mise en scène des ressources locales, historiens, pêcheurs, habitants, semblent un levier important pour venir créer ce parcours et en faire une promenade du quotidien : il y a tant à dire tout au long de cette séquence sur l'histoire ligérienne !

La valorisation de ce parcours pourra également être prolongée au-delà du château de Colliers, jusqu'à la rue de Colliers voire plus loin sur le sentier de halage pour permettre le prolongement jusqu'à Saint-Dye.

La facilitation de l'accès - temporaire - à l'île sera mise à l'étude (stabilisation du gué, indications, création possible d'une boucle etc). Il s'agit d'encadrer un usage existant plutôt que de l'interdire, en venant travailler les conditions d'accès selon les contraintes techniques et réglementaires de ces sites.



PILOTAGE ET COORDINATION DU PROJET

Pour permettre une bonne prise en compte des différents éléments à valoriser de ce projet, une collaboration simple entre la Ville, la communauté de communes (et le POLAU) semble pouvoir assurer une bonne coordination du projet, dans un premier temps, dans une logique exploratoire.

Dans un second temps, si ce projet nécessite une animation culturelle ou touristique, une maintenance ou la réalisation d'aménagements plus conséquents, un copilotage entre les collectivités (notamment porteuses de la compétence tourisme/attractivité) est à envisager.

MAÎTRISE D'ŒUVRE/PRODUCTEUR

La réalisation du projet pourra être menée par des artistes, paysagistes, concepteurs, spécialisés dans la création de parcours et démarche de valorisation culturelle d'un territoire. Dans une démarche exploratoire, le POLAU propose d'ores et déjà l'intervention de l'artiste marcheur Jens Denissen (Le Voyage Métropolitain) dès 2022.

PARTENAIRES À MOBILISER

- Acteurs territoriaux et institutionnels
- Communauté de communes Beauce Val de Loire
- Pays des châteaux
- Conseil régional Centre-Val de Loire
- DDT et DREAL pour la traversée des îles
- CAUE
- Acteurs locaux
- Divers acteurs locaux : propriétaires des parcelles du bord de Loire notamment
- Camping et commerçants du village
- Pêcheurs et chasseurs

ÉTUDES AMONT NÉCESSAIRES (FAISABILITÉ TECHNIQUE)

Pour mettre en œuvre ce parcours, il est nécessaire d'étudier ses richesses précisément, de stabiliser les pauses, les avancées. Le premier artiste intervenant pourra être accueilli en résidence sur la commune pendant plusieurs semaines. Il pourra établir une première cartographie ou écriture de scénarios de ce parcours : localisation de petits aménagements ou panneaux, petits travaux de fenêtres à ouvrir sur la Loire...

Pour étudier un franchissement aménagé du bras de Loire séparant l'Île de Muides de la rive, une réunion avec les services de l'État sur site doit permettre d'élaborer la faisabilité. Si jamais le projet se confirmait, une étude technique complémentaire serait certainement nécessaire pour permettre d'étudier l'impact environnemental d'un tel projet et donc de valider les options d'aménagements retenus. Une déclaration préalable pour d'éventuels travaux est nécessaire (délai d'instruction 3 à 6 mois), tout comme une étude d'incidence Natura 2000.

PROGRAMMES ET CAHIERS DES CHARGES NÉCESSAIRES

Le cahier des charges pour cette commande comprendra deux volets distincts :

- création et pérennisation du parcours : formes et formats (installations plastiques ou spectacle vivant), éventuels dispositifs d'accompagnement (événements, livrets)
- création et conditions d'exploitation du gué/ franchissement du parcours sur l'île. Une notice technique indiquant les contraintes techniques et réglementaires sera rédigée à cet effet

La commande artistique pourra être réalisée via plusieurs biais :

- appel à projet diffusé
- commande portée par un opérateur territorial, culturel ou touristique (Pays)



Projet 2 : Aménager l'esplanade du Campin
- favoriser la connexion sensible et paysagère
- penser un nouvel aménagement de l'entièreté
- imaginer des propositions novatrices d'héberg

Projet 1 : Parcourir (le chemin) et traverser (les îles)

- encadrer l'usage existant plutôt que l'interdire
- créer un parcours et des démarches de valorisation culturelle d'un territoire
- stabilisation des gués

2nd gu

Île de Muides sableuse

1er

Chateau

Sentier de halage

Vers St Dye

g
entre ce site et la Loire
de cet espace valorisant la connexion à la Loire
ements et de services pour un camping ligérien

Pont de Muides-sur-Loire

3ème gué

Ile de Muides boisée

Prairie d'intérêt

de Colliers

200m



Une première approche budgétaire peut permettre de définir quelques éléments budgétaires pour la création d'un parcours (budget estimé à 50 000€) :

- Résidence conception-crétion d'un parcours : 10 000€ HT
- Outils d'accompagnement (communication, médiation) : 10 000€ HT
- Etudes de conception et réalisation d'un franchissement : 30 000€ HT

Des financements peuvent être sollicités auprès de partenaires publics et privés pour la réalisation de ces parcours de valorisation d'un territoire ligérien (Loire à Vélo) : communauté de communes, Pays des Châteaux, Région Centre-Val de Loire, Agence de l'Eau.

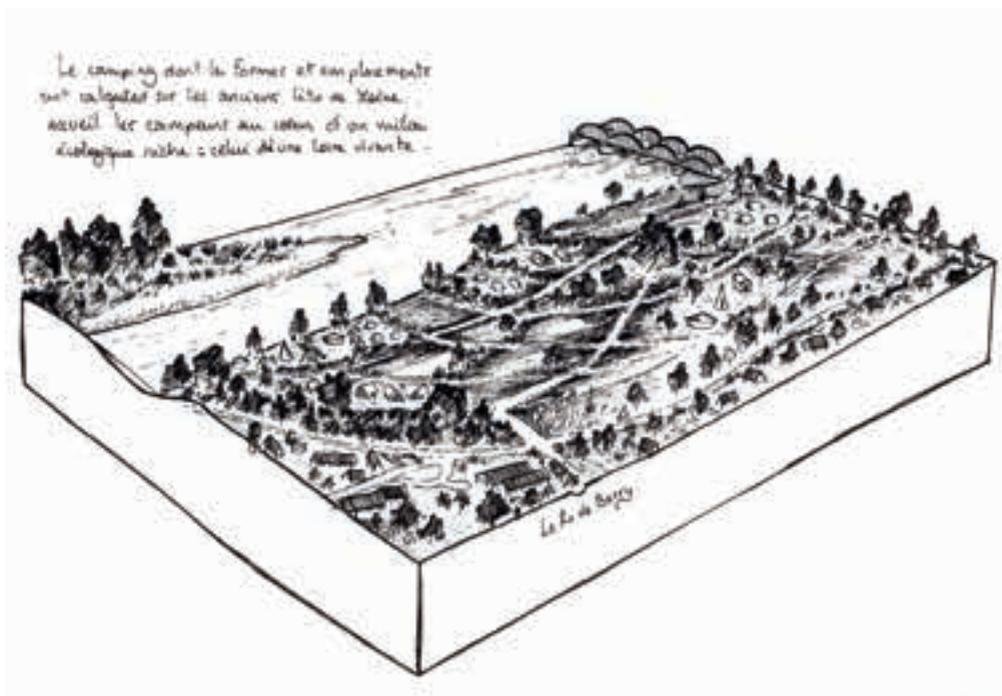
TEMPORALITÉ, CALENDRIER

2022

- Montage groupe projet (POLAU-Ville-EPCI-Pays) : mars 2022
- Résidence Jens Denissen : mai-juin 2022
- Premier parcours publics : juillet 2022
- Repérages et élaboration d'un cahier des charges pour le franchissement et la pérennisation du parcours

Année 2 :

- Pérennisation et prolongement du parcours (création d'une carte, événements ponctuels)
- Etudes techniques et instruction des dossiers pour le franchissement
- Création d'un accès sur l'île et d'une boucle complète





Balade d'exploration de La Folie Kilomètre

Intérêt pour le projet : une cartographie pour raconter le territoire et en proposer une autre lecture



Parcours extérieur de Patricia Ferrara, danseuse et chorégraphe

Intérêt pour le projet : une exploration originale et sensible du paysage



L'AVIS DE L'ÉQUIPE REGARDS, LES ÉCUEILS À ÉVITER

1. Ne pas aménager lourdement le parcours, rechercher la simplicité et la faisabilité technique..
2. Bien penser la pérennité du projet dès sa conception (exploitation touristique et culturelle, maintenance du cheminement et des équipements par la commune)



LES PROCHAINS PAS, LES SUITES DU PROJET ?

Pour lancer un tel parcours, son animation, son format, le POLAU-pôle arts et urbanisme, propose la mise en place d'une première résidence artistique, au printemps 2022, donnant lieu à un premier parcours animé lors d'un temps public. Par la suite, le parcours pourra être pérennisé via une création cartographique.

Accompagné par l'équipe du POLAU, Jens Denissen (Voyage Métropolitain) conçoit une première étape d'un parcours du parlement de Loire à Muides au printemps 2022. Dans la continuité de la mission "Regards sur le Val de Loire", le POLAU porte sa première résidence-mission pour éclairer les liens entre usages et paysages et mieux comprendre les hospitalités ligériennes sur ce territoire.

PROJET 2

AMÉNAGER L'ESPLANADE DU CAMPING

DESCRIPTION DU PROJET

Le projet consiste en une démarche d'aménagement au long cours pour repenser entièrement l'esplanade du camping, entre le pont et la mairie, et favoriser la connexion sensible et paysagère entre ce site et la Loire. Il s'agit d'envisager, en entendant les contraintes, un espace touristique fluide, agréable et partagé qui permet de profiter de la Loire autant que de la comprendre : animations, aménagements, mobilier, dispositifs, etc.

Aujourd'hui le site proposé juxtapose des aires de jeux et de loisirs (terrains de foot), un camping, différents cheminements piétons/cyclistes et cavaliers, un cours d'eau, une prairie et différentes voies routières et stationnements entre Loire et l'avenue de la Loire.

L'objectif de ce projet est de proposer :

- un nouvel aménagement de l'entièreté de cet espace valorisant la connexion à la Loire
- des propositions novatrices d'hébergements et de services pour un camping ligérien

Cette démarche commencera par la mise en œuvre d'une étude-action de programmation urbaine et paysagère participative autour des usages, paysages et potentiels du site. Imaginée comme une étude impliquée, elle devra s'appuyer sur des premiers tests d'usages (prototypes) dès l'été 2022, prendre l'avis de la population et faire lien avec les différentes contraintes et possibilités du site en rencontrant les services de l'État, de la Région, etc.

Elle intégrera, comme éléments de travail les propositions mise en place par la mairie aujourd'hui (cabane à crêpes pour l'été 2022, étude pour une aire de camping-car, etc.). Elle permettra de livrer, en quelques mois, une proposition d'aménagement concertée tenant compte des réalités du site (économie, population, pratiques, etc) et préconisant une manière de "monter en puissance" sur une temporalité de trois ans.

Par la suite, les différentes étapes de l'aménagement pourront être mises en œuvre en 2023 et 2024 :

- aménagement paysager
- aménagement d'équipements et de mobilier au sein du camping

Il est à noter que cette réflexion sur cet espace doit s'accompagner, pour la Mairie, d'une réflexion sur le déplacement de l'accueil ponctuel et annuel des gens du voyage.

PILOTAGE ET COORDINATION DU PROJET

Une telle démarche mérite d'être portée, co-portée ou accompagnée, par un acteur spécialisé sur les questions d'usages et de paysages. Un co-portage aux côtés de la commune, par la communauté de communes, le Pays des Châteaux ou le Département semblent être des acteurs à privilégier (à confirmer). Une assistance à maîtrise d'ouvrage spécialisée dans ce type de démarche semble être nécessaire (CAUE 41 à mobiliser sur ce type de projet).

MAÎTRISE D'ŒUVRE/PRODUCTEUR

L'étude-action doit être confiée à une agence, un collectif, un cabinet capable de produire dans le même mouvement : une concertation locale, un programme d'aménagement (urbain et paysager) phasé, des prototypes (premières activations, test de nouveaux cheminement, test mobilier, etc).

Les compétences à associer et agréger sont : paysagiste, concepteur, designer. Une telle démarche pourrait, selon ambition, être en partie confiée dans sa réalisation à un groupe d'étudiant.e.s de l'Ecole du Paysage de Blois et/ou de l'Ecole d'arts et de design d'Orléans.

ÉTUDES AMONT NÉCESSAIRES (FAISABILITÉ TECHNIQUE)

Pour permettre à l'étude-action de démarrer, il semble nécessaire de proposer d'ores et déjà un cahier de contraintes réglementaires et techniques sur cet espace. Pour cela, une réunion avec les services de la DDT, de la Préfecture et le service urbanisme de la communauté de communes permettra de délimiter le champ des possibles en matière d'aménagement. Dans un second temps, un relevé géomètre et un diagnostic (voiries et réseaux) viendront confirmer les possibilités d'aménagement.

PROGRAMMES ET CAHIERS DES CHARGES NÉCESSAIRES

Suite au montage d'un groupe de pilotage de cette étude (CAUE, Ville, EPCI, Pays par exemple), le pilote du projet devra produire et faire valider un cahier des charges de l'étude-action précisant les attendus spécifiques, les délais, les livrables attendus et le budget.

PARTENAIRES À MOBILISER

- Département du Loir et Cher
- Pays des Châteaux (PETR)
- Communauté de Communes Beauce Val de Loire
- Préfecture du Loir-et-Cher
- CAUE 41
- Ecole de la nature et du paysage de Blois
- ESAD orléans
- Mission Val de Loire



Un premier chiffrage prévisionnel de cette étude action peut permettre de proposer

- Année 1 => études techniques 10000€ HT
- Année 2 => étude action sur 6 mois 40 000€ HT
- Année 2-3 : conception et réalisation d'aménagements non budgétés à ce jour

Les financements sont à identifier auprès des collectivités et institutions (axe tourisme, environnement, innovation en matière de valorisation territoriale, urbanisme :

- Département et Région
- Financement européen (Leader et Feder)

TEMPORALITÉ, CALENDRIER

Année 1 :

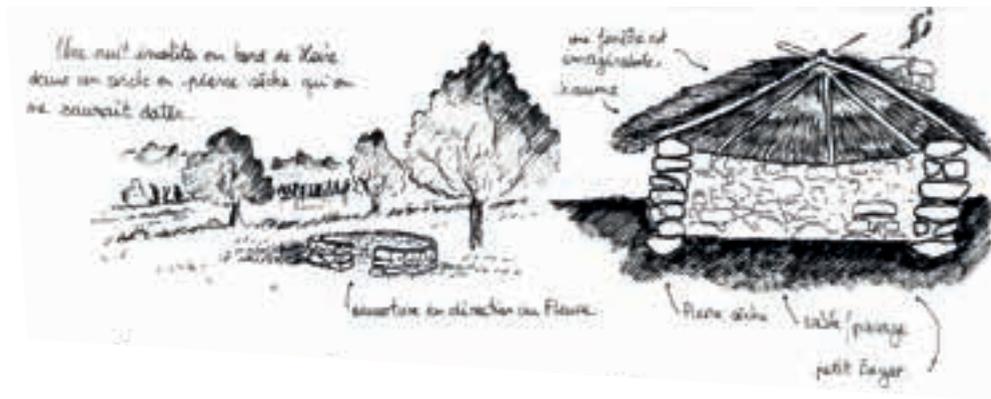
- Réunion de partenaires pressentis : printemps
- Rédaction cahier des charges de l'étude-action : été
- Lancement appel à candidature pour l'étude-action : septembre
- Sélection prestataire : octobre - Lancement fin année 1

Année 2 :

- Etude action 6 mois : janvier à juin
- Bilan et capitalisation
- Montage des projets issus de l'étude action

Année 3 :

- Prolongement et nouveaux aménagements





La Guinguette camping des Ponts de Cé (49)



Mauves Balnéaire (44)



L'AVIS DE L'ÉQUIPE REGARDS, LES ÉCUEILS À ÉVITER

1. Éviter de disséminer des petits aménagements de l'espace camping sans penser l'ensemble et la globalité de l'espace (fonctions, articulations)
2. Être inventif et créatif dans les modalités d'aménagement d'un camping municipal (propositions que l'on ne retrouve pas ailleurs, propositions d'offres ou de services qui ne répondent pas forcément à une demande immédiate mais qui suscitent l'envie)
3. Associer les habitants, les commerçants et les usagers de l'espace à sa définition



LES PROCHAINS PAS, LES SUITES DU PROJET ?

Pour lancer une telle étude action, il convient de mobiliser des partenaires (collectivités, État) et de définir le pilotage, portage et l'ingénierie nécessaire pour son suivi.

Une réunion entre les acteurs pressentis, associant le CAUE 41 et la Mission Val de Loire, est l'étape préalable et nécessaire à la poursuite du projet.



Sur une berge jardinée,
un guérite raconte le paysage.
les visiteurs sont captivés. Le message
est positif pour de bon.

BLOIS

PRÉSENTATION

Le site de projet propose une vue unique et singulière sur la Loire et le centre historique de Blois.

Ce quartier Vienne en arrière-plan, appartient aux anciens faubourgs de la ville.

Le quai - Villebois Mareuil puis dans son prolongement le quai Aristide Briand - reliant les ponts Jacques Gabriel et Mitterrand est aujourd'hui un axe routier qui marque une frontière entre le quartier Vienne et la Loire. Le parcours Loire (Loire à vélo, sur la rive) apparaît aujourd'hui comme déconnecté des quais et du quartier Vienne.

Des conflits d'usages sont observés entre les cyclistes et les piétons sur les berges et entre les piétons et les automobilistes sur le quai. Le projet vise donc à connecter ces espaces dans la profondeur historique et géographique du quartier Vienne, prenant également en compte l'échelle des levées de Vienne et la connexion Vacquerie > déversoir de la Bouillie.

La mobilisation de ressources, l'exploration collective ont permis d'identifier des éléments patrimoniaux (culturels et naturels) à valoriser dans le cadre du projet. Ce sont également des usages (passés ou en devenir) qui sont évoqués et qui ont permis de faire émerger les projets. Pour plus d'informations => voir notices historiques et compte-rendus des ateliers en annexe.





sur la levée, le sol perméable accueille la flore annuelle de Loire et les piétons. À l'automne, les brebis solognottes animent les berges.

1 Les principaux enjeux de la démarche Regards (extrait du compte-rendu des ateliers) :

Un traitement du parcours "couloir"

qui ménage des pauses et permet de révéler des points de vue, des patrimoines (culturels et naturels) et d'apaiser la co-existence d'usages (piétons/cyclistes) : quel dispositif inventer pour révéler les éléments sans alourdir l'espace ?

2 Un traitement de la levée de Loire pour apprécier les paysages et reconnecter rives basses et levées en hauteur.

3 Un travail de reconnexion de la Loire, de la levée à u quartier Vienne, valorisant la compréhension de l'histoire de ce quartier Vienne et de son implication dans le système d'aménagement ligérien (risque inondation, ceinture verte métropolitaine...).

²Voir Notice historique et Repères historiques

PROJET 1

ACTIVER ET RÉVÉLER LE SITE PAR UNE PROGRAMMATION ÉVÉNEMENTIELLE

DESCRIPTION DU PROJET

Dans la continuité de la définition du projet Regards sur le Val de Loire et en amont d'aménagements temporaires et pérennes, l'équipe de travail souhaite produire des événements grand public sur la portion du territoire concernée par le projet de valorisation.

Cette démarche d'événementiel a pour objectif de donner un "coup de projecteur" sur l'espace révélé par le projet, de diffuser les connaissances essentielles auprès de la population, mais également de poursuivre l'exploration et l'émulation collective concernant les aménagements et la valorisation du site (envisagés en 2023 et 2024) pour permettre aux participants de venir contribuer à la définition des projets.

Profitant de la dynamique événementielle sur Blois, la mission Paysage d'Agglopolys a souhaité proposer une mini-saison événementielle, en collaboration avec des partenaires, orientée autour de la découverte des patrimoines du quai Villebois-Mareuil, du quartier Vienne et de leurs rapports à la Loire.

Cette programmation, co-élaborée avec des partenaires culturels, associatifs et territoriaux, permettra de proposer des temps forts sur le site (levée, quai, parcours Loire, quartier Vienne) mobilisant les regards et ressources acquises tout au long de la démarche. À ce stade du projet, en 2022, sont évoqués plusieurs temps forts (programme à affiner) qui se dérouleront sur le site du projet entre septembre et octobre 2022, dans le domaine culturel ou sportif, et en appui de la programmation de l'observatoire Loire.

Des événements sont également déjà en cours d'élaboration pour 2023 pour poursuivre la valorisation événementielle du site.

LOCALISATION

Quai Villebois-Mareuil - quai Aristide
Parcours Loire à Vélo
Quartier Vienne - Aître St Saturnin

PILOTAGE ET COORDINATION DU PROJET

Mission Paysage - Agglopolys

MAÎTRISE D'ŒUVRE/PRODUCTEUR

AMO programmation et production : POLAU (accompagnement de février à octobre 2022 puis accompagnement en 2023 sur la suite du programme événementiel)

ACTEURS DE L'ALIMENTATION ET DU SOCIAL

Réunions à prévoir avec la Ville, services concernés à Agglopolys et les riverains (commerçants).

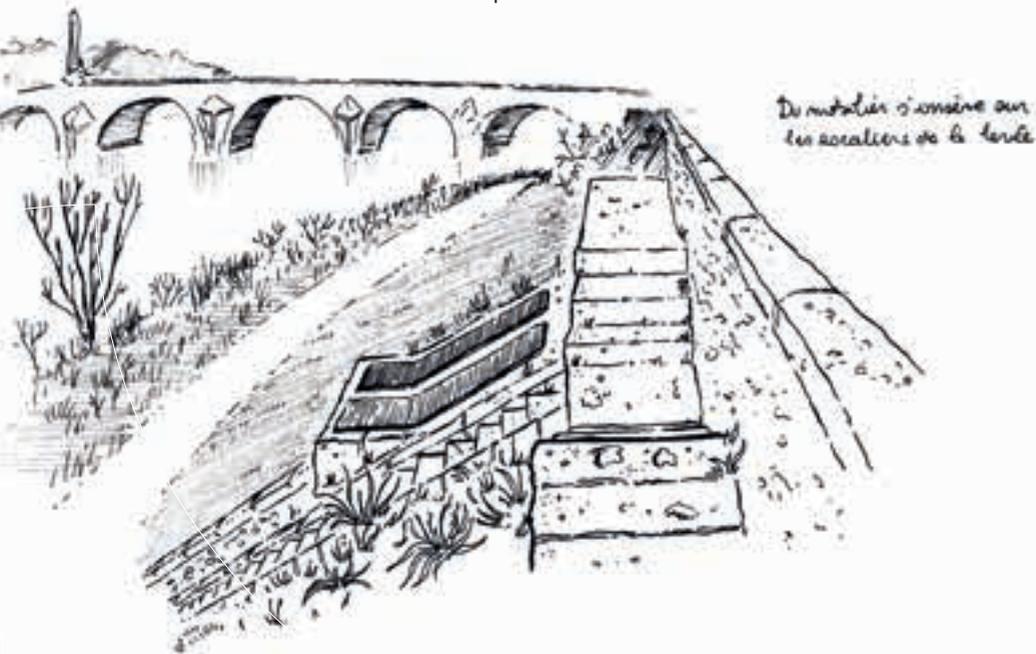
Demande d'autorisation (Ville) pour la réalisation d'événements en espace public (AOT).

PROGRAMMES ET CAHIERS DES CHARGES NÉCESSAIRES

La rédaction de cahiers des charges n'est pas nécessaire pour ce projet. Il s'agit de co-élaborer la programmation et la mise en œuvre des projets avec les partenaires. Certains temps forts pourront donner lieu à des collaborations ou des commandes artistiques.

PARTENAIRES À MOBILISER

- Directions internes d'Agglopolys et Villes de Blois.
- Comité de travail, comité technique et comité de pilotage (notamment Service Ville d'Art et d'Histoire, Démocratie locale, Culture, Infrastructures, Fêtes, Manutention, Urbanisme)
- Mission Val de Loire
- Halle aux Grains
- Observatoire Loire
- CAUE
- RDV de l'Histoire
- INRAP (présence archéologue)
- Conseil de Quartier Vienne et groupe d'habitants du projet Regards
- Observatoire Loire et Maisons de la Loire
- CIAS
- DDT
- ETIC et École du Paysage
- Pays des Châteaux



Projet 1 : Activer et révéler le site par une programmation événementielle

- donner un "coup de projecteur" sur l'espace révélé par le projet,
- diffuser les connaissances essentielles auprès de la population
- poursuivre l'exploration et l'animation collective concernant les aménagements et la valorisation (2024) pour permettre aux participants de venir contribuer à la définition des projets.





BUDGET, FINANCEMENT

Événement 2022 :

- Assistance à maîtrise d'ouvrage ou accompagnement à la production : 6000€ TTC
- Programmation artistique : 10000€ TTC
- Communication : 5000€ TTC
- Divers techniques/logistiques : 3000€ TTC

Événement 2023 :

- Projet artistique : 30000€ TTC (prévisionnel et financement en cours d'élaboration)

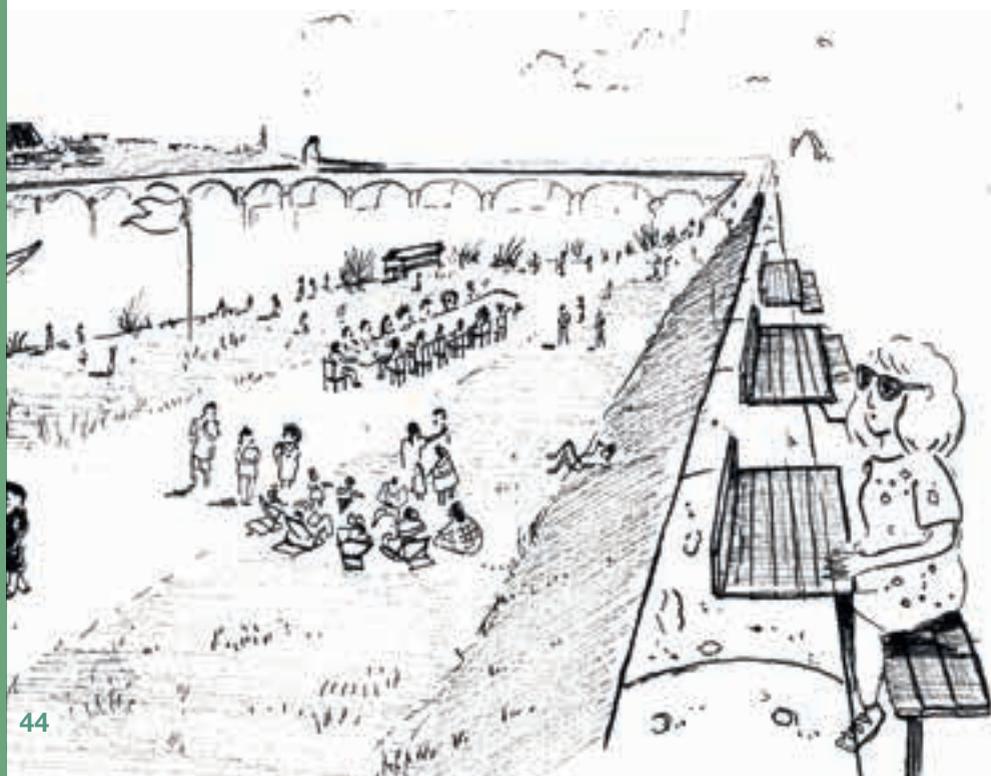
TEMPORALITÉ, CALENDRIER

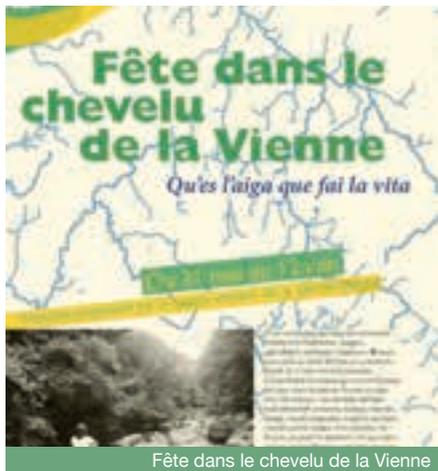
En 2022

- Février à juin : élaboration de la programmation, rencontre des partenaires, coordination des interventions, évaluation des besoins en production (matériel, scénographie, commande artistique), repérages terrain et implantation technique des événements
- Juin à septembre : production des événements et communication
- Septembre/octobre : mise en oeuvre des projets

En 2023 : programme d'actions non défini à ce jour

- Financement évoqué : Département, Mécénat, Agence de l'Eau





Intérêt pour le projet : Un événement à l'échelle de la Ville autour du risque inondation. Performance, installation urbaine pour sensibiliser, faire découvrir et faire participer les habitants.

Intérêt pour le projet : une programmation événementielle à l'échelle d'une continuité fluviale qui propose de mobiliser experts ressources et habitants autour de thématiques liées à la rivière dans toutes ses dimensions (historique, géographique, archéologique, usages et fonctions, aménagement)



L'AVIS DE L'ÉQUIPE REGARDS, LES ÉCUEILS À ÉVITER

1. **Un fil rouge à maintenir en repartant des objectifs du projet Regards** : faire découvrir l'écosystème Loire à l'échelle de la métropole, porter attention au fleuve (et soin), à l'amphithéâtre urbain, révéler les levées, investir par de nouveaux usages le site => si des temps forts ne correspondent pas à ces objectifs, il s'agit de ne pas les maintenir dans la programmation
2. **Refaire ce qui a déjà été fait, faire "comme d'habitude"** : il s'agit d'apporter une plus-value au projet et aux partenaires dans la co-élaboration

- du projet : proposition artistique et scénographie dédiés pour chaque temps fort, proposition créative sur la mise en oeuvre des marches, tables-rondes, lectures...
3. **Veiller à la lisibilité et à la qualité de la communication** : créativité des supports et des livrets proposés pour ces événements
4. **Mobiliser les habitants, associer les équipes à l'élaboration de la proposition**



PROJET 2

RECONNECTER LOIRE ET VIENNE

DESCRIPTION DU PROJET

Ce projet d'aménagement et de reconnexion vise trois objectifs :

- valoriser les patrimoines (naturels, culturels, historiques, paysagers) du site concerné
- apaiser la cohabitation piéton/ cycliste/ automobiliste
- proposer de nouveaux usages récréatifs, pédagogiques, immersifs des espaces publics

Il s'agit de venir créer, par des dispositifs visuels, posturaux, sensoriels, une nouvelle lecture et appréhension du site dans son ensemble. Les aménagements proposés devront permettre de **reconnecter le quartier Vienne au parcours Loire en proposant de nouveaux parcours et cheminements** : création de perpendiculaires permettant la traversée du quai Villebois-Mareuil. L'objectif est de créer des percées et d'envisager de "casser" par une intervention créative la linéarité de la juxtaposition Levée/Perré/Loire à vélo. Ces parcours seront imaginés en lien avec d'autres parcours existants (notions de boucles dans le quartier Vienne),

À la croisée de la levée et de la berge, il est proposé d'amplifier ces nouveaux parcours de descentes vers la Loire depuis la levée et le quartier Vienne **en invitant ponctuellement à utiliser les escaliers et cales pour de nouvelles fonctions : assise, pause, découverte de vues, descente.**

Ces aménagements devront permettre de valoriser les vues et patrimoines et révéler les ouvrages de Loire.

Les équipes retenues pourront, dans le cadre des contraintes techniques et réglementaires présentes dans le cahier des charges, proposer différents types d'aménagements/ agencements/ ménagement :

- marquages au sol et routiers
- mobilier d'assise et de contemplation : mobilier ajusté et démontable, auto portant qui ne vient pas se fixer mécaniquement aux ouvrages anciens (préserver l'intégrité des ouvrages)
- aménager des vues et gérer la roselière afin de garantir sa pérennité : premières mesures de gestion suite à l'inventaire faune/flore
- petit éléments ou dispositifs visuels, sonores (signalétique, observation, proposition artistique)

Sur le parcours Loire à vélo, un marquage au sol ponctuel et discret permettra de faire aboutir ces nouveaux parcours et de valoriser les fenêtres, vues et patrimoines. Ces éléments au sol pourront être complétés par des éléments et dispositifs permettant de signifier la présence de différents usagers et invitant au plus grand respect et tolérance de la place de chacun sur ce couloir de flux : piéton, cycliste, humain (et non humain !)

Il est proposé de venir travailler ce projet en deux temps :

- un premier temps de test et de prototypage temporaire en 2022/2023 (livraison au Printemps 2023)
- un second temps de réalisation pérenne en 2023/2024 (livraison à l'été 2024) capitalisant sur l'expérimentation 2023 et permettant de valider définitivement des implantations et des typologies de projets (mobilier, parcours guidé, signalétique...)
- Quai Villebois-Mareuil - quai Aristide Briand
- Parcours Loire à Vélo
- Quartier Vienne jusqu'à l'Aître Saint Saturnin

Description :

- 3 cales/ rampes du débouché du pont Jacques Gabriel jusqu'au pont François Mitterrand
- 15 escaliers le long du quai Villebois-Mareuil (séquence urbaine) et 6 escaliers quai Aristide Briand (une rampe associée au 7^e escalier)
- 1 perré présent sur toute la portion urbaine
- Double voie de circulation dont une portion à 50 km/h, 190 m en zone 30
- Double trottoirs sur 925m
- 6 franchissements piétons perpendiculaires (hors rond point)

Suite à un travail mené sur un premier diagnostic des escaliers et rampes sur le circuit, le groupe de travail a amorcé la définition des parcours pouvant être proposés au cours d'un atelier.

PILOTAGE ET COORDINATION DU PROJET

Agglopolys- Mission Paysage

Une Assistance à Maîtrise d'Ouvrage apparaît nécessaire pour assurer le suivi de la réalisation de cette mission (projet temporaire et projet pérenne) : rédaction des cahiers des charges, accompagnement artistique, méthodologique, suivi des dossiers, réunions des comités de pilotage...

MAÎTRISE D'ŒUVRE/PRODUCTEUR

Désigné par appel à projet/ consultation (projet temporaire) et par appel d'offre (projet pérenne)

Pour réaliser ce projet, il est proposé de constituer des "duos artistes/ scientifiques" : des équipes pluridisciplinaires composés a-minima d'un créatif (artiste, designer, paysagiste, architecte) et d'expert ressource (archéologie, histoire, paysage, architecture bâti). Les équipes de conception/ réalisation ou équipe de conception assurant le suivi de maîtrise d'œuvre.

PARTENAIRES À MOBILISER

- Directions internes d'Agglopolys et de la Ville de Blois.
- Comité de travail, comité technique et comité de pilotage
- Mission Val de Loire
- Ville d'Art et d'Histoire
- Office de Tourisme
- Conseil de Quartier Vienne et groupe d'habitants mobilisés au cours du projet
- Observatoire Loire
- UDAP • DDT

ÉTUDES AMONT NÉCESSAIRES (FAISABILITÉ TECHNIQUE)

En amont et en annexe d'un cahier des charges, plusieurs études sont nécessaires :

- Diagnostic urbain et paysager
- Relevé géomètre et relevé précis des petits ouvrages

Lors de la phase esquisse, celle-ci devra être adressée aux services de l'Etat des collectivités compétentes pour avis et validation.

- Dans le cas d'installation temporaire (3 à 6 mois), aucun dépôt de DP ou PC n'est nécessaire. Une déclaration préalable est nécessaire avec un délai plus court (15 jours)
- Dans le cas d'installation pérenne : Déclaration Préalable (délai d'instruction de 2 à 4 mois) et dossier d'incidence Natura 2000 et Étude de vulnérabilité.

PROGRAMMES ET CAHIERS DES CHARGES NÉCESSAIRES

Un cahier des charges de conception/réalisation peut être rédigé sur la base de ce pré-programme. Il s'agit de venir affiner les souhaits et les objectifs de rendus des dispositifs proposés. Le dossier de consultation tiendra compte également des éléments de contraintes réglementaires, techniques et environnementales élaborés au cours de l'étude (contraintes et études DDT, Natura 2000) nécessaires pour la réalisation du projet.

BUDGET PRÉVISIONNEL (STADE DU PRÉ-PROGRAMME)

Année 2022-2023 : Aménagements temporaires

- Appels à projet, consultation : **15000€ HT**
- Actions de préfigurations et prototypage : **35000€ HT**
- Inventaire faune/flore : **4000€ HT**

Année 2023-2024 : Aménagements pérennes

- Etudes techniques et marchés de conception : **50 000€ HT**
- Réalisation de projets (MOE) pérenne : **250 000€ HT**

L'accompagnement et assistance à maîtrise d'ouvrage n'est pas budgété pour la réalisation de ce projet.

TEMPORALITÉ, CALENDRIER

Le projet de reconnexion Loire/Vienne sera donc traité en plusieurs temps

2022

- Ecriture d'un programme pour la réalisation de parcours temporaire
- Recrutement d'un groupe, démarrage de la conception et rendu d'esquisse
- Démarrage des études et dossiers (Loi sur l'Eau, Natura 2000)

2023

- Réalisation des parcours temporaires pour l'été 2023
- Ecriture d'une consultation pour un aménagement pérenne suite aux différents tests réalisés
- Finalisation des études et dossiers à réaliser

2024

- Conception/réalisation des aménagements pérennes
- Financement du projet évoqué : Programme Leader



L'AVIS DE L'ÉQUIPE REGARDS, LES ÉCUEILS À ÉVITER

1. Faire l'impasse sur l'exploration de projets temporaires.

D'expérience, il nous semble réellement nécessaire de consacrer du temps et un budget conséquent à des aménagements temporaires. Ils vont permettre de tester des parcours et des assises, de poursuivre le coup de projecteur sur les sites au-delà de l'événementiel, de venir nourrir le projet pérenne. Cette périodicité peut également permettre de réaliser "en temps masqué" les études ou instructions de dossier nécessaires pour un projet pérenne.

2. Faire appel à une maîtrise d'œuvre classique

(urbaniste, paysagiste, architecte) sans y agréger des compétences complémentaires. C'est l'originalité et la valeur ajoutée de la proposition que de venir proposer ces regards croisés qui vont permettre de réaliser une proposition adaptée et in situ.

3. Ne pas dédier les moyens humains nécessaires pour le suivi de la mission temporaire et pérenne.

4. Vouloir trop aménager.

RÉFÉRENCES INSPIRANTES

Intérêt pour le projet : un parcours insolite dans la ville qui propose un circuit et valorise le savoir-faire et la créativité (design) local. un parcours qui s'accompagne d'une communication (artistique et touristique) pour ancrer le cheminement dans la ville. Des aménagements qui ne sont pas proposés "en plus, en couche supplémentaire" mais créés dans le tissu urbain.



Cheminement céramique à Limoges



Le mobilier temporaire et estival de la Paillotte à Orléans

Intérêt pour le projet : des aménagements temporaires et saisonniers qui viennent s'accrocher sur des ouvrages bâtis protégés sans les abîmer. Une proposition légère et simple qui vient habiter le chemin et créer un espace public culturel. une proposition d'observation et de contemplation sur la Loire et Orléans.



Aménagement des quais de l'île de Nantes

Intérêt pour le projet : un aménagement global sur 1 km de quai, co-construit avec les habitants, en cohérence avec les fonctions et les nouveaux usages souhaités sur les quais.

PROJET 3

APAISER ET RÉVÉLER LA LEVÉE

DESCRIPTION DU PROJET

Le projet cherche à remédier à l'absence de mise en valeur de ce site important, afin que les quais de cette rive occupent une place majeure dans le fonctionnement urbain et paysager de la ville et pour répondre à un besoin d'apaisement et de reconquête des berges de Loire.

Après avoir testé un certain nombre de dispositifs temporaires et nouvelles connexions au cours du projet 2, il s'agit de réfléchir plus largement à l'aménagement routier et urbain du quai :

- Partage des espaces entre les différents modes de circulation (piéton, cycliste, automobiliste)
- Création de nouvelles aménités pour les riverains et les promeneurs.

Le projet consiste à composer une nouvelle promenade urbaine entre les deux ponts.

Il s'agit de retrouver des **traversées plus généreuses pour reconnecter, dans les usages quotidiens, le quartier Vienne avec le fleuve**. Les parcours piétons devront être rendus plus confortables en élargissant le trottoir côté Loire, comme cela a été amorcé sur un premier tronçon. Un séquençage sera proposé en cohérence avec les ambiances, les points de vue, les usages rencontrés tout au long des quais. Pour cela plusieurs solutions techniques doivent être testées : vérification des largeurs dont on dispose déjà, rétrécissement optimisée de la voirie etc...

Une attention particulière sera portée aux éléments de mobiliers urbains (éclairage, panneaux de signalisation et signalétique), en cohérence avec le projet n°2.

Il s'agira également de mettre en valeur les ouvrages de la levée : son perré, ses cales et ses escaliers qui contribuent à porter un nouveau regard sur l'écosystème Loire à l'échelle de la communauté d'agglomération (valorisation portée également par le projet n°2).

Ce projet s'inscrit également dans la volonté de créer un **nouvel espace public connecté autant au quartier Vienne, qu'au grand paysage ligérien**.

Le réaménagement de la voirie doit s'inscrire dans une réflexion plus large à l'échelle de la Ville et de la métropole sur les mobilités, les connexions entre les entrées de ville et son centre mais également les connexions possibles entre ce site, le site de la Vacquerie et le déversoir de la Bouillie.

Ainsi, une réflexion (soutenue par la paysagiste conseil de la DDT) est menée pour permettre, à terme, d'apaiser cette voie de circulation : voirie à 30km/h, simulation routière à plusieurs échelles de réflexion pour une mise à sens unique, réorganisation des circulations, intégration de pistes cyclables, simulation de dispositif de ralentissement etc.

Le projet pourrait être l'occasion d'une réflexion sur la nature en ville en lien avec les milieux existants, la perméabilité des sols dans une gestion raisonnée des espaces publics et la réduction des îlots de chaleur urbains.

LOCALISATION

Périmètre de projet sur la séquence urbaine et la séquence d'entrée de ville comprise entre le mur (perré) ou le talus jusqu'aux façades (20 m en moyenne) sur un linéaire de 1,5km du pont Jacques Gabriel au pont Mitterrand. Le périmètre pourra comprendre les principales rues perpendiculaires.

Description :

- 3 cales du débouché du pont Jacques Gabriel jusqu'au pont François Mitterrand
- 15 escaliers le long du quai Villebois-Mareuil (une rampe associée au 7° escalier) et 6 escaliers le long du quai Aristide Briand
- 1 perré présent sur toute la portion urbaine
- Double voie de circulation dont une portion de 1,28km à 50 km/h, 190 m en zone 30
- Double trottoirs sur 925m
- 6 franchissements piétons perpendiculaires (hors rond point)

PILOTAGE ET COORDINATION DU PROJET

Agglopolys et Ville de Blois.

Assistance, conseil et accompagnement : DDT paysagiste conseil DDT et architecte conseil (à confirmer)

MAÎTRISE D'ŒUVRE/PRODUCTEUR

Désignation par une consultation : équipe pluridisciplinaire paysagiste et/ou architecte mandataire associant un bureau d'études techniques VRD et MOBILITE.

PARTENAIRES À MOBILISER :

- Directions internes d'Agglopolys et Ville de Blois.
- Comité de travail, comité technique et comité de pilotage
- Mission Val de Loire.
- Associations citoyennes et de quartier.
- Associations patrimoniales, de valorisation des mobilités douces.
- DDT
- UDAP

ÉTUDES AMONT NÉCESSAIRES (FAISABILITÉ TECHNIQUE)

En premier lieu, ce projet nécessite la réalisation de plusieurs enquêtes préalables :

- **Étude de circulation** afin de préciser et quantifier les objectifs du projet : réalisation d'une étude de trafic, analyse de l'incidence sur SCOT et PLUI...
- **Plan de géomètre** détaillé du quai et de son contexte (cadrage à définir).
- Profiter du projet pour effectuer le **relevé précis des petits ouvrages** (murets, amarrage, escaliers, etc.) et **des marquages au sol**
- **Diagnostics** urbain, paysager, mobilités et VRD

Il est également nécessaire de définir avec précision les contraintes techniques et architecturales à respecter pour la mise en œuvre du projet avec DDT et ABF. Les travaux seront soumis à Déclaration Préalable (2 à 4 mois d'instruction). Nécessité d'étude d'incidence et de vulnérabilité à confirmer.

Au-delà des études, c'est la définition du projet de réaménagement de la voirie lui-même qui doit faire l'objet d'une concertation de la population et d'un projet politique majeur avant rédaction d'un cahier des charges d'intention.



Projet 3 : Apaiser et révéler la levée

- retrouver des traversées plus généreuses pour reconnecter, dans les usages quotidiens, le quartier Vienne avec le fleuve
- créer un nouvel espace public connecté autant au quartier Vienne, qu'au grand paysage ligérien

St Jacques Gabriel

leval

Altre St Saturnin

DIR DE LA BOUILLIE

200m

PROGRAMMES ET CAHIERS DES CHARGES NÉCESSAIRES

Une première note détaillée a été réalisée par Sabrina Hiridjee, paysagiste-conseil de l'Etat : Conseils et préconisations pour le cahier des charges relatif à l'étude de revalorisation des quais Villebois Mareuil/Aristide Briand à Blois.

Le cahier des charges pour la maîtrise d'oeuvre doit contenir les éléments suivants :

- Rappels historiques de la mémoire de la protection du quartier Vienne contre les inondations, Notice historique et paysagère
- Bilan et capitalisation des aménagements temporaires réalisés en 2023
- Diagnostics urbains et paysagers
- Etude de circulation et définition d'une intention programmatique
- Contraintes techniques réglementaires et relevés géomètres
- Élaboration d'un cahier des charges des plantations envisageables sur le site, en fonction des contraintes de la levée

ETUDES AMONT (2022/2023)

- Etudes de circulation : 30-50 000€
- Autres études, diagnostics et relevés : 20-30 000€

AMÉNAGEMENT PÉRENNE DE LA VOIRIE (2024/2025)

- Etude de faisabilité complémentaire : 5% du budget global de l'opération
- Etude de MOE (comprenant le diagnostic urbain et paysager) : 10% du budget global de l'opération
- Coût travaux : non connu à ce jour

FINANCEMENT DU PROJET ÉVOQUÉ

- CRST mobilisation de crédits possibles pour la mise en valeur des paysages de Loire
- CRST par anticipation
- Plan Loire 2021-2027 avec Agence Loire Bretagne)
- FEDER



CALENDRIER PRÉVISIONNEL

Année 1

- Etudes de circulations
- Réalisation des diagnostics : urbain et paysager, des mobilités à plusieurs échelles ; des VRD
- Repérages à effectuer avec les services techniques Ville-Agglompolys et voiries pour étudier les marquages au sol (matériaux, dimensionnement, temporalité)
- Relevés des ouvrages.
- Définition des invariants servant de base programmatique
- Rédaction du cahier des charges pour la conception du projet

Année 2

- Études de conception de la requalification des berges hautes : esquisse pré-opérationnelle ; études techniques ; chiffrage détaillé ; montage financier et phasage
- Organisation d'une réunion publique
- Mise au point du DCE pour lancer l'appel d'offres des entreprises

Année 3

- Marchés de travaux pour la mise en œuvre du projet (été 2024)
- Réalisation des travaux
- Murs de soutènement ou perré du quai : dans le cadre de la compétence GEMAPI, Agglompolys sera à même de mener ce type d'intervention à compter de février 2024

RÉFÉRENCES INSPIRANTES



Boulevard Léon Bureau à Nantes : Traverses - Aménagement et apaisement proposé par l'artiste Aurélien Bory - 2017

Intérêt pour le projet : un aménagement pérenne, créatif destiné à apaiser la cohabitation entre les différents usagers du boulevard Léon Bureau à Nantes.



L'AVIS DE L'ÉQUIPE REGARDS, LES ÉCUEILS À ÉVITER

1. **Ne pas réaliser un aménagement uniquement technique** : s'appuyer sur les retours d'expériences des activations et aménagements provisoires.
2. **Envisager une concertation large** pour établir le cahier des charges : auprès des blésois, des riverains.
3. **Bien anticiper les études amont et leur calendrier** : un projet sur le temps long (3 à 5 ans).
4. **Tester la piétonnisation et la circulation cycliste en mode événementiel avant** d'envisager la pérennisation et le réaménagement du quai.

CANDE- SUR- BEUVRON

PRÉSENTATION

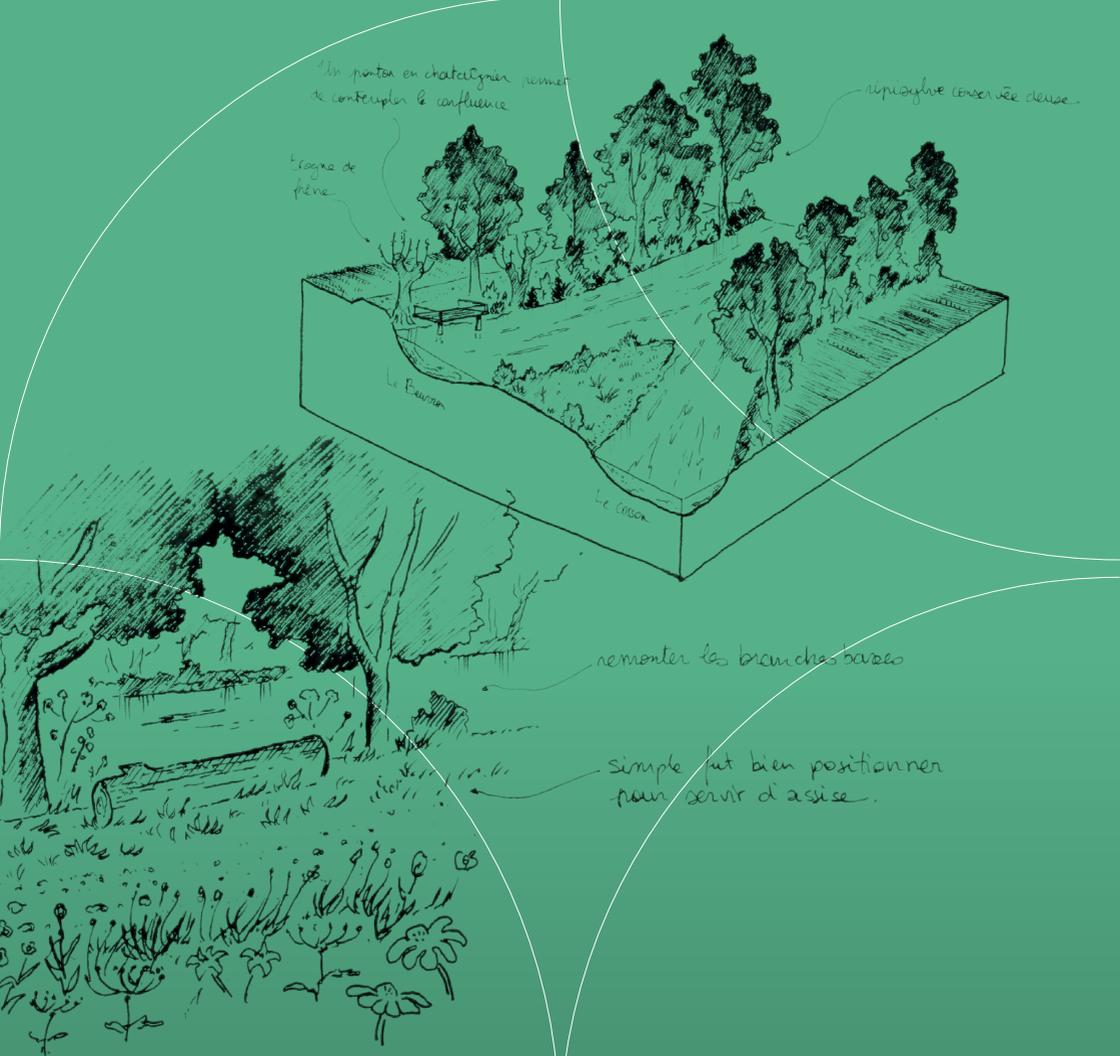
Quand la navigation devenait trop difficile sur la Loire, les bateliers venaient s'abriter dans certains affluents du fleuve, comme ici à Candé-sur-Beuvron.

Des anneaux témoignent de cette halte, de port refuge, aujourd'hui point de départ et carrefour de multiples usages. La piste de la Loire à vélo est également héritée de cette période puisque située sur l'ancien chemin de halage. Le site retenu pour le projet Regards est composé de cet espace entre village et campagne, composé de vues sur le centre ancien, d'un pont place et d'un cheminement longeant le Beuvron. Le parcours Loire à vélo emprunte ce cheminement et se poursuit jusqu'à la confluence

avec la Loire, laissant apparaître la confluence sur le Cosson de l'autre côté de la rive mais également les côteaux boisés et la plaine cultivée. La diversité d'ambiances paysagères est de mise entre les paysages très intimistes du Beuvron qui s'ouvrent ensuite sur un paysage très ouvert généré par la Loire formant un coude. Si notre site d'intervention se concentre principalement sur la portion allant jusqu'à la confluence entre le Beuvron et la Loire, le parcours se poursuit sur

un chemin arboré qui mène tout droit jusqu'au château de Chaumont-sur-Loire.

La mobilisation de ressources, l'exploration collective ont permis d'identifier des éléments patrimoniaux (culturels et naturels) à valoriser dans le cadre du projet. Ce sont également des usages (passés ou en devenir) qui sont évoqués au cours du projet et qui ont permis de faire émerger les projets. Pour plus d'informations => voir notices historiques et compte-rendus des ateliers en annexe.



Les principaux enjeux de la démarche Regards (extrait du compte-rendu des ateliers) :

- 1 Une nécessité de signifier, valoriser la confluence** (ou le site de découverte de la confluence) pour permettre une immersion sur ce site et retrouver le contact et la vue sur le fleuve. Tout au long du parcours, la création de fenêtres ou de points de vue (sur les confluences, le village) sont également encouragées.
- 2 Un besoin de requalifier l'entrée sur site** par une étude urbaine et paysagère qui prend en compte les zones de circulation, de stationnement, mais également les éléments urbains (mobilier, signalétique...). Le projet doit travailler une harmonie d'aménagement pour valoriser ce parcours (qui se suffit à lui-même).
- 3 La volonté de mettre en tourisme cette portion :** proposition de prolongement sur les sentiers de randonnée à proximité, création possible d'un point d'embarquement, collaboration avec les mariners de Chaumont-sur-Loire, intégration de la dimension cavalière du parcours etc...

⁴Voir Notice historique et Repères historiques

PROJET 1

REQUALIFIER L'ENTRÉE DU SITE, VALORISER LE PARCOURS ET DONNER ACCÈS À LA CONFLUENCE

DESCRIPTION DU PROJET

Le projet concerne les aménagements des bords du Beuvron, confluent de la Loire, compris entre la commune et la confluence avec la Loire. L'objectif de ce projet est tout à la fois de :

- **Requalifier l'entrée urbaine du parcours** : retrouver de la lisibilité et cohérence dans les fonctions et les usages urbains, mettre en cohérence les aménagements sur le début du parcours
- **faire découvrir ou souligner le patrimoine naturel et culturel** sur ce parcours (dimension pédagogique). L'évolution de l'organisation du village visible depuis les points de vue suite aux inondations ainsi que l'ancien port et l'histoire des gares d'eau est à faire connaître, ainsi que la compréhension des confluences, en plus de la biodiversité
- **signifier et donner accès à la confluence avec la Loire**

Il concerne trois espaces distincts qu'il est nécessaire de penser en continuité et en complémentarité dans les propositions d'aménagement :

1. L'entrée du site est le point de contact entre la commune et le parcours le long du Beuvron. Cet espace est aujourd'hui un site fonctionnel situé le long de la D751, au croisement de plusieurs routes, équipé et aménagé : parking automobile au carrefour avec la rue du château, élément maçonné et massif de fleurs, diverses signalétiques et barrières, parking à l'entrée du site le long du cheminement. Un pont en pierre composé de 4 arcs en plein cintre et un pont plus moderne enjambent le Beuvron au droit de l'ancienne halte fluviale. Ils composent un paysage pittoresque avec la silhouette du village sur le coteau. La transformation de l'entrée du site doit permettre de revisiter les flux, les emplacements de stationnement. L'objectif du projet est d'organiser la cohabitation entre les circulations piétonnes, cyclistes, équestres et automobiles sur les espaces d'entrée/sortie situés entre le pont, la voie routière, l'entrée sur le site et le parcours Loire à vélo. Il s'agit également de simplifier la multitude d'éléments urbains présents pour remettre en lumière l'entrée de ville, le pont médiéval et l'accès à une zone naturelle. Les voitures seront retirées de l'entrée du site et un parking dédié sera pensé en retrait du pont afin de favoriser l'accueil de tous les usagers (mobilier pour les vélos et chevaux). L'aménagement d'une aire de stationnement, en utilisant la prairie située à 200m est à étudier dans une bonne prise en compte de la zone humide jouxtant la prairie.

2. La promenade des bords du Beuvron.

Empruntée par la Loire à vélo et le GR de Compostelle, il s'agit de mieux gérer la cohabitation cyclistes/piétons, d'y valoriser des éléments de biodiversité par des aménagements légers et de retrouver une cohérence dans les aménagements mobiliers et signalétiques proposés.

Les chevaux devront également être intégrés à la réflexion sur les circulations au vu du passage de la route d'Artagnan à cet endroit. L'équipe veillera à repenser la cohérence du mobilier urbain avec sobriété, homogénéité, en pensant la réversibilité des éléments signalétiques et des assises ainsi que leur transparence vis-à-vis des inondations (ne pas faire obstacle et être démontable). Il s'agit d'implanter plus régulièrement des bancs.

L'aménagement sera un révélateur des éléments paysagers singuliers de cette promenade tels que les confluences, le pâturage, les coteaux lointains, l'histoire passée de la batellerie et la biodiversité le long du Beuvron par de mobiliers légers et la mise en valeur de points de vue (paysage déjà ouvert).

La confluence entre le Cosson et le Beuvron constitue un point singulier dans cette promenade. Si le long du Beuvron, quelques arbres pourraient être abattus en raison de leur mauvais état phytosanitaire, le Syndicat d'Entretien du Bassin de Beuvron mènera une réflexion afin de voir s'il est possible de les laisser dans l'eau et ainsi proposer un nouveau « milieu » propice à la biodiversité de la rivière.

3. La confluence de la Loire et du

Beuvron comme point singulier du parcours afin de renouveler le regard sur l'écosystème Loire et la prise en compte de la flore et de la faune (prise en compte de l'habitat de la loutre). Un accès facilité au site de confluence doit être proposé, léger et pérenne.

4. L'insertion du site dans plusieurs

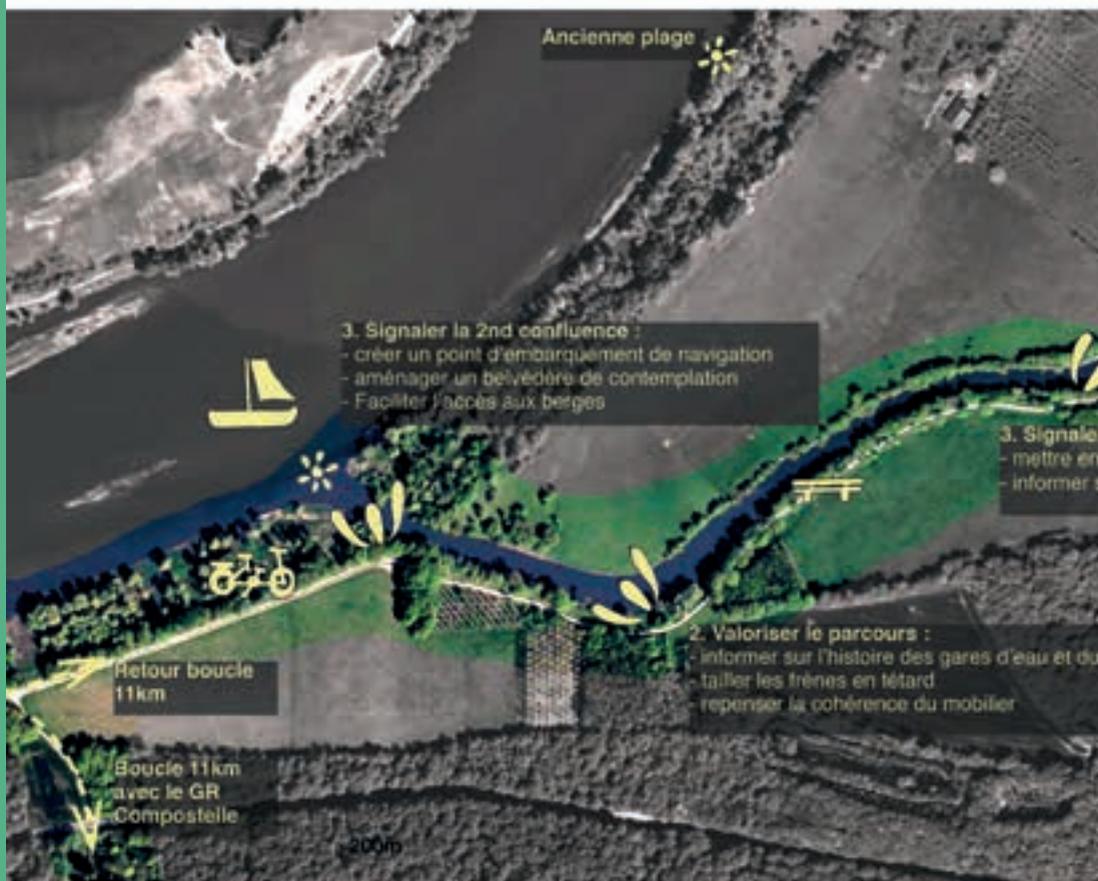
boucles de promenade. Le site est déjà le point de départ de promenades partant vers l'Est de la commune. Il s'agira d'apporter une information sur ces circuits ainsi que d'en créer un ou deux nouveaux empruntant les chemins existants, et permettant de faire découvrir le coteau entre Candé et Chaumont et le Val au niveau du Bois des Acacias (signalétique légère, quelques assises, éventuellement fenêtres sur la Loire...).

En tenant compte des contraintes techniques et de la faisabilité, l'équipe retenue proposera des aménagements et équipements sur chacun de ces espaces, en cohérence avec les objectifs du projet :

- réaménagement des espaces fonctionnels urbains en entrée de site, notamment la création d'un parking sur un espace (sur proposition, à définir avec la commune)
- équipements et signalétiques directionnelles et d'informations
- mobilier urbain (candélabres, mobilier d'assises, barriérage)
- aménagement d'un cheminement à la confluence
- proposition de dispositifs pédagogiques et d'observation (option) le long du parcours et à la confluence

Ce projet doit nécessairement s'articuler avec le développement touristique sur la commune (cafés, campings, location de vélos, etc.) et en complémentarité avec les propositions sur l'agglomération blésoise et le site de Chaumont-sur-Loire situé à proximité.

Ce projet donnera lieu à une collaboration entre la commune de Candé-sur-Beuvron et l'agglomération de Blois et pourrait donner lieu à l'organisation par la commune d'un événement (marche communale).





LOCALISATION

Le projet se décline selon trois lieux :

- “L’entrée” du site (carte) : un périmètre en triangle d’environ 3500 m² allant des façades de la rue du Château à la pointe d’entrée du site. Il comprend le pont en pierre et le trottoir ouest du pont routier
- Parcours de 1,7 km de l’entrée du site à la confluence avec la Loire
- Le site de confluence et ses prolongements vers les sentiers de randonnée (chemins de St Jacques de Compostelle, Route d’Artagnan) situés à proximité

PILOTAGE ET COORDINATION DU PROJET

Agglopolys et commune de Candé-sur-Beuvron

Une Assistance à Maîtrise d’Ouvrage apparaît nécessaire pour assurer le suivi de la réalisation de cette mission : rédaction des cahiers des charges, méthodologique, suivi des dossiers, réunions des comités de pilotage...

MAÎTRISE D’ŒUVRE/PRODUCTEUR

Équipe pluridisciplinaire composée d’un paysagiste mandataire + BET + écologue désignée par une consultation. L’équipe pourra proposer des compétences de fabrication de certains éléments spécifiques.

PARTENAIRES À MOBILISER

- Commune de Candé
- Services d’Agglopolys (en charge de l’entretien, service environnement et risques)
- L’Etat (DDT)
- Syndicat d’entretien de Bassin du Beuvron (SEBB)
- CEN Centre
- Loire-et-Cher Nature et associations naturalistes
- Office de Tourisme Blois-Chambord
- Comité Régional d’équitation Centre-Val de Loire
- Commerçants, acteurs touristiques, pêcheurs, riverains
- Comité de travail du projet Regards (CAUE, CDPNE, Millière Raboton, Département)

ÉTUDES AMONT NÉCESSAIRES (FAISABILITÉ TECHNIQUE)

Plusieurs études apparaissent nécessaires en amont de la mission de maîtrise d’œuvre :

- Diagnostics VRD (voiries, réseaux)
- Études de programmation urbaine à mener entre la commune, le Département, Agglopolys et les services de l’État (DDT) -
- Dossier d’évaluation des incidences Natura 2000 nécessaire (3 à 6 mois)
- Études géotechniques d’impact nécessaires si installation d’éléments de mobilier pérenne (dans le cadre de la Loi sur l’eau). Pour rappel, le PPRI s’applique de la confluence jusqu’au centre bourg. Il conditionne l’installation possible de mobilier à condition qu’il ne constitue pas des embâcles en cas de crue et soit démontable en moins de 48h
- Un plan de géomètre détaillé du chemin de halage et de son contexte (cadrage à définir)



Avant tous travaux, deux dossiers doivent être remis et instruits par les services de l'Etat :

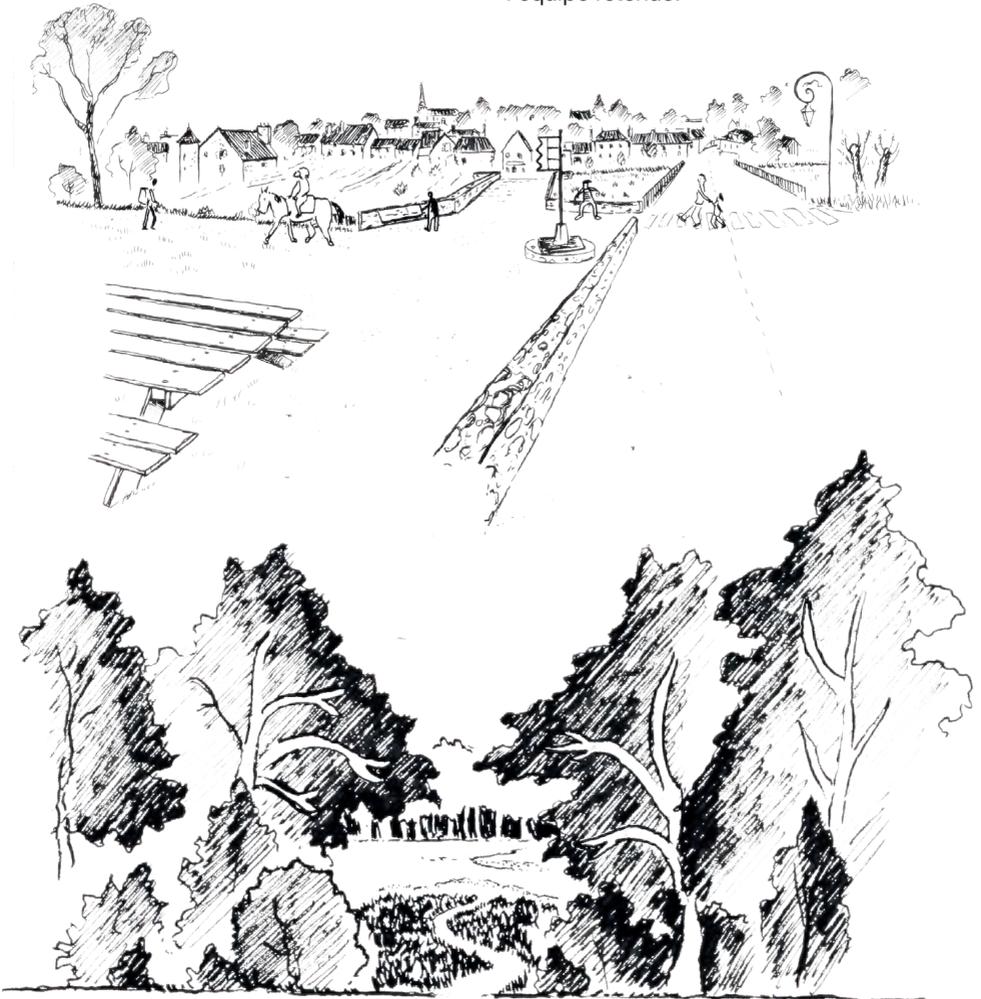
- Une déclaration préalable (délai d'instruction de 2 à 4 mois)
- Une déclaration d'intérêt général (DIG) dans le cadre de la Loi sur l'Eau pour l'aménagement du site de confluence et des berges du Beuvron

PROGRAMMES ET CAHIERS DES CHARGES NÉCESSAIRES

Différents éléments de cahier des charges sont nécessaires :

- Pour l'étude d'impact et d'incidence Natura 2000 d'une part
- Pour l'étude urbaine et paysagère d'autre part

La notice historique (Mission Val de Loire) pour une bonne prise en compte des milieux et des patrimoines dans les propositions est à tenir à disposition de l'équipe retenue.



BUDGET ET FINANCEMENT

Année 1 : Cahier des charges et premières études : **20 000€** + inventaire faune/flore : **4000€**

Année 2 : Etudes techniques et paysagères : **50 000€**

Année 3 : Travaux entrée de site et confluences : **330 000€**

RECHERCHE DE FINANCEMENTS ÉVOQUÉS POUR L'ENSEMBLE DU PROJET

- Commune de Candé-sur-Beuvron
- Fiche TVB ou mise en valeur des paysages du Val de Loire CRST
- CRTE-DETR
- FEDER pour les investissements

TEMPORALITÉ, CALENDRIER

2022

- Premières études de faisabilité réalisées avec les partenaires
- Rédaction du cahier des charges de la consultation des concepteurs
- Lancement de la consultation (esquisse ou AVP souhaitée pour la fin de l'année)

2023

- Études de conception techniques et paysagères : esquisse pré-opérationnelle ; études techniques ; chiffrage détaillé ; montage financier et phasage
- Organisation d'une réunion publique
- Mise au point du DCE pour lancer l'appel d'offres des entreprises

2024

- Marchés de travaux pour la mise en œuvre du projet
- Réalisation des travaux



RÉFÉRENCES INSPIRANTES



Aménagements (7000 m²) réalisés par l'atelier Chazelle à Saint-Fargeol dans l'Allier (03) en 2021

Intérêt pour le projet : un aménagement sobre, moderne, fonctionnel, joyeux. un coût d'aménagement relativement limité par l'utilisation de matériaux locaux et issus du réemploi.



L'AVIS DE L'ÉQUIPE REGARDS, LES ÉCUEILS À ÉVITER

- 1. Ne pas suréquiper les espaces, conserver la naturalité.** Produire les aménagements les plus discrets et respectueux possibles de l'environnement (parking notamment).
- 2. Préférer la réparation et l'intervention sur des éléments existants plutôt que leur remplacement.**
- 3. Produire un aménagement cohérent tout le long du parcours** (matériau, vocabulaire architectural et paysager).
- 4. Ne pas sous-estimer l'intérêt de projet participatif avec les habitants et les usagers...** Il nous semble important de pouvoir mobiliser les acteurs touristiques, les pêcheurs mais également les habitants, commerçants, riverains qui utilisent ce site au cours de la phase de conception et d'études.



Un emmarchement en pierre permet de franchir ~~la~~ le lit très creusé de la rivière

TOURS



PRÉSENTATION

La séquence tourangelle de l'AMI Regards sur le Val de Loire était initialement identifiée sur le secteur nord ouest du château et visait la requalification de cet espace et sa reconnexion au fleuve.

Mais cette proposition, sans ancrage réel au niveau de la Ville de Tours, a laissé la place à une réflexion autour d'un projet d'aire de baignade naturelle et sportive (un complexe nautique Tours-plage existait initialement sur l'île Aucard). Les habitants se sont éloignés du fleuve, méconnaissance et appréhension du territoire de l'eau ont remplacé la pratique évidente et encadrée de la baignade en Loire que l'on trouve sur les supports anciens (cartes postales, documents d'archives).

L'envie collective de retrouver la Loire comme lieu de loisirs est aujourd'hui portée par la municipalité. Dans la continuité de l'exposition "Plaisirs de Loire" (Mission Val de Loire) et surtout du laboratoire ligérien "Habiter l'Eau" (porté par l'ATU et la Mission Val de Loire), Regards vient accompagner et poursuivre cette réflexion autour de deux axes :

- Quels dispositifs et supports de médiation imaginer pour accompagner le retour de la baignade en Loire sur le site de la Plage ?
- Quels aménagements et accès nécessaires pour une aire de natation au sein du Parc S^{te} Radegonde ?



1 Deux sites ont été préalablement identifiés pour la réalisation de cette démarche :

Une aire de nage sur le parc de S^{te} Radegonde

Situé sur la “Grande île Aucard” entre le quai Paul Bert et la Loire. Cette île a été remblayée et raccrochée au quartier Paul Bert. Parking, jardins ouvriers transformés en lieux d’habitation à l’ouest et une réserve foncière privée (ancien terrain de golf) cédée à la ville à l’est qui s’est transformée en parc public de loisirs : le Parc de S^{te} Radegonde. Ce parc de 14 hectares offre aux usagers des équipements publics pour la promenade et le sport ainsi que des aires de jeux pour les enfants.

Le site a été retenu en fonction de la configuration de la rive (remblai) afin de limiter l’exposition au courant principal du fleuve et pour sa localisation sur un site dénué ou de mesures de protection. De plus, ce parc semble propice à l’aménagement d’une aire de baignade : éloignement relatif du centre ville, accès possible en modes doux, accueil propice au sein d’un Parc à l’activité de baignade (absence de riverains et de nuisance directe).

Néanmoins, plusieurs points de vigilance ont été énoncés lors des premiers repérages : la pollution sonore et visuelle dûe à la proximité de l’A10, la nécessité d’adapter les cheminements (dont la Loire à vélo) et les accès, un travail sur les liaisons entre cet espace nouvellement créé et les espaces urbains proches.

Le projet Regards doit proposer un premier principe d’aménagements pour ce site : abattage des arbres, contournement des cheminements, déviation de la Loire à vélo, aménagement d’un site aujourd’hui lieu de passage et parc urbain.

2 Une aire de plage sur le site de la Plage, quai de Portillon.

Le site proposé à l’exploration est celui de la Plage, quai de Portillon, sur la rive droite de la Loire et à l’ouest du Pont Wilson.

Ce site, ancien port aux pondéreux, n’est pas un lieu historique de baignade (celui-ci se trouvait sur la rive sud, avant la réalisation du quai Proudhon). Artificialisé, il est en revanche devenu un lieu de détente, une “plage verte” et un lieu de baignade depuis l’apparition d’une plage verte et l’accueil guinguette temporaire à la période estivale. C’est déjà un site d’usage (baignade de rafraîchissement), idéalement situé à proximité immédiate du centre-ville.

Si le site de la Plage apparaît comme un lieu peu adapté pour la baignade (dangerosité et remous à proximité des piles du pont Wilson, îles de nidification des sternes à proximité), il est en revanche propice à la détente et à l’observation. L’aménagement d’une aire de natation y est exclue. Il est proposé de plutôt valoriser la plage verte sur ce site en allongeant le linéaire de plage vers l’ouest pour éviter la concentration néfaste à la biodiversité et d’imaginer une aide à la traversée sécurisée entre le site et l’île Simon afin de permettre une immersion dans l’eau.

NB : la démarche Regards reste ici sur son objet initial : faire émerger des projets et en proposer une première faisabilité. Cette phase 1 ne peut se substituer à une mission d’accompagnement plus technique nécessaire pour la réalisation des projets.

PROJET 1

AMÉNAGER UNE AIRE DE BAINNADE À S^{TE} RADEGONDE

DESCRIPTION DU PROJET

Le projet d'aire de baignade au Parc de S^{te} Radegonde a pour objectif de créer un **espace sécurisé de baignade en Loire**, accompagnant la pratique de la nage en eau libre et d'initiation à la natation dans le lit du fleuve. La création de cet espace sécurisé d'apprentissage de la baignade en milieu naturel doit permettre la sensibilisation de tous aux enjeux de sécurité humaine et à la préservation de la biodiversité par nos comportements au quotidien et lors des pratiques fluviales.

En effet de cet objectif opérationnel, l'enjeu est également de retrouver un rapport direct, une proximité avec la Loire à Tours et permettre une appropriation par tous de l'écosystème Loire, du caractère sensible et fragile de ces milieux. Il s'agit de réapprendre le fleuve comme lieu d'apprentissage de la nage en eaux vives pour mettre fin à l'interdiction de se baigner fixé par l'arrêté municipal de 1976, suite aux conséquences de la canicule.

Il s'agit donc d'imaginer, en complément du programme technique de l'aire de baignade : des accès et cheminements pour tous les usagers (depuis le centre ville et le quartier Paul Bert), des reconexions piétonnes sont également à envisager avec les Hauts de S^{te} Radegonde), la cohabitation harmonieuse de stationnements et flux et les équipements destinés à l'accueil, l'orientation et la présence d'un public (gestion des déchets, diffusion d'information, services annexes).

Au-delà de ces premières orientations (pré-programme), ce projet au long cours nécessite une **étude architecturale, urbaine et paysagère** - qui s'appuie sur le premier travail réalisé par le laboratoire ligérien Habiter l'Eau - qui permette d'actualiser et compléter le diagnostic et réaliser une **esquisse** prenant en compte les éléments pour la création de l'équipement mais également pour son fonctionnement (maintenance, exploitation). L'étude d'esquisse permettra à la maîtrise d'ouvrage de connaître les différentes possibilités et contraintes liées à son projet, de discuter des orientations de la spatialisation et de proposer un premier chiffrage.

CE QUE LE PROJET SERA ET NE SERA PAS

→ **Une piscine dans la Loire :**

“Il ne s'agit pas ici de prendre de l'espace sur le fleuve mais au contraire, d'inviter le fleuve à retrouver un peu d'espace sur la berge : création d'une «boire» pour accéder en pente douce au lit mineur. Cette boire, pendant les périodes de crue, pourra devenir une zone de frayère si la faune piscicole décide de s'y reproduire” (C.Sebaoun et La Rabouilleuse). Il ne s'agit pas ici de venir concurrencer les piscines municipales existantes mais de créer un espace inédit de natation en Loire.

→ **Une plage :** des travaux de terrassement apparaissent nécessaires pour faciliter l'installation sur la berge et l'accès au lit du fleuve via l'aménagement de pente douce, mais il n'y aura a priori pas de sable. Les espaces de détente et ludiques seront situés comme aujourd'hui à proximité sur les pelouses (plage verte).

→ **Une zone aqua-ludique, d'activité nautique, une plage** : de la même manière, la zone de baignade créée n'est pas destinée à proposer des aménagements aqua-ludiques ou d'autres usages nautiques (pêche). Les espaces de détente et ludiques seront situés comme aujourd'hui à proximité sur les pelouses (plage verte).

→ **Une zone de baignade sauvage** : pour répondre à l'enjeu d'accompagner la pratique de manière sécurisée, il est proposé un certain nombre d'aménagements et de services : présence d'un maître nageur-sauveteur assermenté, zone de surveillance délimitée, panneaux d'information, dispositif de surveillance et d'intervention (poste secours, ponton de surveillance).

Outre l'aménagement d'un espace de baignade, le site doit proposer un certain nombre d'aménagements et de services répondant à des objectifs considérés comme prioritaires :

→ **Un espace de découverte et de reconnexion à la Loire** (voir le Projet n°2) : l'espace doit s'apparenter davantage à un point de rendez-vous pour une forme d'apprentissage des pratiques d'évolution en milieu fluvial : *établir le contact avec l'eau courante, ressentir le courant, se laisser porter, rejoindre un point donné en composant avec la force de l'eau en différentes conditions, avec et sans palmes, apprendre à lire la surface du fleuve, à appréhender ses dangers naturels et d'origine humaine, mais également apprendre à connaître et respecter la biodiversité qu'il recèle, son fonctionnement dynamique, ses métamorphoses, son histoire et l'histoire des communautés humaines à son contact, les strates géologiques qui composent son radié et les couches inférieures, et ses rapports de porosité avec les aquifères.* (C.Sebaoun et La Rabouilleuse)

→ **Un lieu d'inclusion par la baignade** : des dispositions et aménagements seront proposées pour que les personnes handicapées ou à mobilité réduite puissent l'utiliser en confort et en sécurité (lignes flottantes, rampe d'accès au lit du fleuve, fauteuils flottants, accompagnateurs sous forme de services civiques...). Une signalétique tenant compte des difficultés rencontrées par des personnes assujetties à handicap sera également mise en place, ainsi que des créneaux d'accès réservés.

→ **Une zone de baignade dans un Parc urbain adapté** à l'accueil de ce nouvel usage : les différents échanges autour de ce projet d'aire de baignade ont alerté usagers, techniciens et élus sur la nécessité de penser dans le même temps le réaménagement global du Parc pour : intégrer cette nouvelle fonction en cohabitation d'usages existants (promenades, jeux inclusifs, restauration, mobilité) et absorber une augmentation inévitable de la fréquentation.

PILOTAGE ET COORDINATION DU PROJET (MAÎTRISE D'OUVRAGE)

À ce stade du projet : Ville de Tours (élu référent : Christopher Sebaoun).
Direction référente : Isabelle Noël (DHPRE), Christian Vidal (GMP), Sandrine Cochez-Le Raz (GMP), F Le Lay.

MAÎTRISE D'ŒUVRE/PRODUCTEUR

Assistance à maîtrise d'ouvrage nécessaire coordonnant études et suivi de maîtrise d'oeuvre

Équipe de maîtrise d'œuvre à retenir par consultation (compétences : architecte, urbaniste, paysagiste, BET structure et VRD, expert mobilité, BET environnement, hydrologue). Éventuellement une mission de concertation et de maîtrise d'usage pourra accompagner la définition et la réalisation du projet.

PARTENAIRES À MOBILISER

- Tours Métropole
- Département d'Indre-et-Loire
- Région Centre-Val de Loire
- DDT
- DREAL
- ARS (Agence Régionale de Santé)
- DDASS
- Agence de l'Eau
- Autres services de la Ville : Direction des Sports, Direction du Patrimoine Végétal et de la Biodiversité, Direction de la Cohésion Sociale (Pôle Santé-Handicaps-Seniors)
- SDIS et Unité opérationnelle de la Sécurité Civile,
- Ligue pour la Protection des Oiseaux,
- Associations de pratique de la nage en eaux libres
- SEPANT
- Maison de la Loire
- Batellerie ligérienne
- Mission Val de Loire
- Université de Tours (IMACOF)

ÉTUDES NÉCESSAIRES (FAISABILITÉ TECHNIQUE)

En premier lieu, ce projet nécessite la réalisation de plusieurs études préalables pour avancer sur la faisabilité de la création d'une zone de baignade.

Pour l'aménagement et l'exploitation de l'aire de baignade :

- **Établissement d'un profil de baignade** (rédaction du cahier des charges par la DHPRE). En complément, des relevés sur la présence de pesticides et radioactivité pourront être demandés
- **Étude hydraulique et hydrologique** (en lien avec la DDT)
- **Étude environnementale et étude d'impact** pour étudier plus précisément les sujets arborés nécessitant un abattage et la conservation et préservation des autres sujets. Deux arbres protégés (*Populus nigrae*) sont implantés sur le site. Il est nécessaire de confirmer le statut de ces sujets arborés auprès de la DPVB.

Pour l'aménagement des accès, cheminements et le Parc :

- **Étude de circulation et de trafic** pour mesurer les impacts potentiels sur les circulations
- **Plan de géomètre** détaillé du quai et de son contexte (nécessité et cadrage à définir en fonction des éléments déjà présents dans l'étude sur la solidité du système d'endiguement du Val de Marmoutier)
- **Diagnostic** urbain, paysager, mobilités et VRD (pouvant être intégrés à la mission)

La réalisation des travaux nécessite également la réalisation et présentation de dossiers techniques :

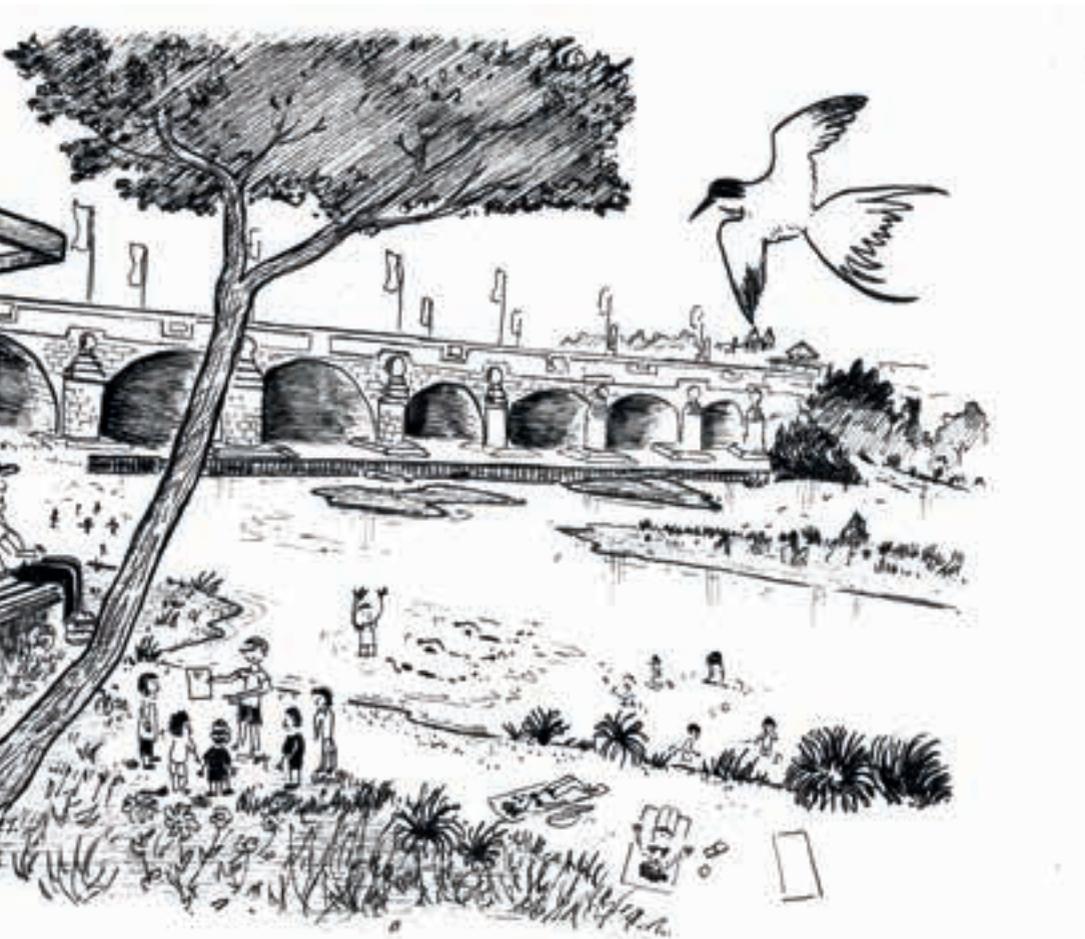
- Projets soumis à Déclaration Préalable (délai d'instruction de 2 à 4 mois).
- Dossier d'évaluation des incidences Natura 2000 nécessaire (3 à 6 mois)
- Etudes géotechniques d'impact nécessaires (dans le cadre de la Loi sur l'eau)

PROGRAMMES ET CAHIERS DES CHARGES

Les premiers éléments de pré-programme contenus dans ce présent document peuvent servir de base à la rédaction d'un cahier des charges complet destiné à la consultation d'une équipe de conception et de réalisation. Un temps de travail collectif, collectant les différentes ressources et orientations est nécessaire pour déterminer les différents items du programme suivant :

Se baigner (zone de baignade) :

- Contraintes d'une aire de baignade en milieu naturel : profil de baignade à établir
- Dimensionnement et volumétrie de la zone de baignade : longueur, largeur, pente, profondeur, modification du profil de rive et terrassement à envisager
- Faune et flore
- Risques sécheresse, crue et inondation
- [exploitation et maintenance] Modalités d'exploitation de l'aire de baignade (contraintes légales en matière d'hygiène, sécurité) : fréquentation, saisonnalité,





Le projet d'aire de baignade au Parc de Ste Radegonde

- créer un espace sécurisé de baignade en Loire
- accompagner la pratique de la natation en libre accès
- permettre une appropriation par tous de l'écosystème Loire, du caractère sensible et fragile de ces milieux
- créer un espace de découverte et de reconnexion à la Loire
- générer un milieu écologique fort

Pont Mirabeau



Se déplacer (accès, cheminements et stationnements) :

- Se rendre à l'aire de baignade (parcours, moyens d'accès)
- Entrées et accès au Parc et à l'aire de baignade
- Stationnements à proximité
- Créations et modifications de tracés à l'intérieur du Parc
- [exploitation et maintenance] Fonctionnement et mixité des usages et des mobilités à l'intérieur du Parc

Profiter ! (services, équipements et aménagements paysagers) :

- Déchets, sécurité, sanitaires
- Eclairage, sonorisation diurne et nocturne
- Accueil, orientation, information et médiation du public
- Equipements complémentaires (assises, tables, points info, restauration, aires de jeux)
- [exploitation et maintenance] Le site en exploitation

Deux exemples d'aménagement d'aire de baignade réalisés par des communes :

→ **Aménagement d'une baignade naturelle publique sur le plan d'eau de Saugues (43)** La commune de Saugues a confié à Green Concept l'aménagement d'une baignade biologique et d'une aire de jeux d'eau pour redonner à ce pôle de loisirs du haut Gévaudan, la possibilité d'accueillir à nouveau les baigneurs en quête de détente. Il vient s'inscrire dans un environnement de loisirs composé de plusieurs équipements : camping, étang de pêche, espace sportif et aire de jeux, propices à un séjour prolongé.

BUDGET PREVISIONNEL : 600 000€ HT

BUDGET ET FINANCEMENT PREVISIONNEL**ETUDES AMONT**

- Profil de baignade : 5 à 15 000€
- Autres études de faisabilité complémentaires (études de sols, plans de géomètre, étude d'impact environnementale, diagnostic VRD) : de 20 à 25 000€

PHASE DE CONCEPTION - RÉALISATION

- Etudes d'esquisse de MOE : min 50 000€
- Coût travaux non connus à ce jour

TEMPORALITÉ, CALENDRIER**Année 1 et 2**

- Finalisation d'un cahier des charges et consultation de maîtrise d'oeuvre
- Etudes de faisabilité amont complémentaires
- Test et expérimentation
- Diagnostic et études de conception esquisse

Année 3 et 4 : Travaux...

→ **Aménagement d'un plan d'eau de baignade d'été à Lorette (42)** est d'abord conçu pour animer le site des Blondières en créant un grand espace public ouvert au plus grand nombre : création d'une plage enherbée de 9500 m², création d'un plan d'eau de 4 000 m² (deux bassins) ; création d'un filtre planté, zone humide de 3000 m².

BUDGET : 2 400 000 €

RÉFÉRENCES INSPIRANTES À EXPLORER



Lac d'Hommes (37) : espace naturel. Aménagement d'un bassin dédié à la baignade



Ingrandes (44-49) : baignade en Loire. un bassin éphémère (et surveillé) se dessine naturellement chaque été.



Espace baignade - Plan d'eau de l'île Millocheau à Saumur (49)
& Base de loisirs de l'île Charlemagne - St Jean Le Blanc (45)

LES PROCHAINS PAS, LES SUITES DU PROJET ?

- Réunion de travail pour finaliser le pré-programme
- Un cycle d'Auditions

Un cycle d'Auditions : une enquête parlementaire organisée par l'ATU, accompagnée par le POLAU.





PROJET 2

MÉDIATION ET ACCOMPAGNEMENT À LA BAIGNADE

DESCRIPTION DU PROJET

Le projet Regards, dans la continuité des travaux menés par la Mission Val de Loire (exposition *Plaisirs de Loire*) et avec l'ATU (laboratoire ligérien Habiter l'Eau) propose d'esquisser quelques dispositifs et supports de médiation pour accompagner le retour de la baignade en Loire et plus largement reconnecter les habitants au fleuve : découverte et connaissance du fleuve et de son écosystème, nouveaux usages et expériences.

Sur ce site déjà en usage (*C'est déjà une plage*), propice à la détente et à l'observation, l'idée n'est pas de proposer d'aménagements complémentaires dédiés à la baignade mais bien plutôt de réaménager les berges de manière à « Habiter l'eau » en détournant la baignade qui est actuellement pratiquée malgré son interdiction et en proposant des animations qui encouragent l'observation et la compréhension de l'écosystème.

Un dispositif pédagogique et ludique d'information

On peut aisément imaginer sur ce site un point physique de diffusion d'informations et de connaissance (type kiosque mobile) proposant de la formation/information : valorisation de l'exposition pédagogique Plaisirs de Loire, exposition de cartes postales anciennes (fédératrice sur ce type de projets), valorisation du travail de l'Observatoire Photographique Paysager Participatif, affichages...

Un espace physique d'accrochage semble nécessaire. Ce pourrait être le lieu également de diffusion, de collecte et de participation : informations naturalistes saisonnières, collecte de données (sur le modèle des Atlas de la Biodiversité participatif),

Un nouveau matériel pédagogique renouvelant les formats, iconographies et vocabulaires utilisés reste à imaginer et à proposer : cul-de-grève versus sables mouvants, baignade à vos risques et périls plutôt que baignade interdite.

Une médiation humaine et événementielle

Mais cet espace physique est imaginé surtout comme lieu repère d'une médiation humaine nécessaire. Des médiateurs (sur le modèle des brigades vertes) pourraient être formés afin de proposer des temps de sensibilisation, d'échange et d'information (faune et flore de Loire, histoire du site), de prévention ou de sauvetage (savoir nager et sauver dans la Loire, stage de secourisme en Loire avec la brigade du SDIS) ou d'expérience (nage avec palmes, nage encadrée en eaux libres...), permettant d'asseoir un nouveau comportement ligérien.

Des temps événementiels (à l'occasion de la Fête de la Science, Journées du Patrimoine) peuvent être proposés et permettent d'activer par une thématique dédiée le kiosque proposé.

Un événementiel dédié à cet espace peut être proposé en ouverture ou clôture de saison. Des temps artistiques (médiation en itinérance, balades contées, soirées récits de Loire) sont à imaginer pour compléter la programmation.

LOCALISATION (CARTE ILLUSTRATEUR)



- Pilotage et coordination du projet : Ville de Tours
- Maîtrise d'œuvre/producteur : Ville de Tours, Le Petit Monde, autres associations
- Partenaires à mobiliser : Associations d'éducation populaire, association nage en eaux libres, SDIS, LPO, associations environnementales, Education Nationale, Service événementiel, SEPANT,...

BUDGET, FINANCEMENT

- Budget de conception/réalisation d'un kiosque mobile : 15 à 30 000€ HT. L'aménagement d'un équipement existant dédié au projet peut également être envisagé (prévoir un budget pour l'adaptation de l'existant 5000€).
- Budget de fonctionnement et d'animation dédiée (coordination, programmation, animation des dispositifs et événements, rémunération d'intervenants, formation, communication) annuel : 25 000€

TEMPORALITÉ, CALENDRIER

- 2022 : tester des animations, des mini-événements, des formations et proposer un premier kiosque éphémère (valorisation d'exposition existante) lors d'événements existants
- 2023 : kiosque proposé et équipe dédiée, proposition d'une saison et d'outils pédagogiques dédiés

RÉFÉRENCES INSPIRANTES À EXPLORER



Kiosque "Ouvaton" - Ville de Nantes 2014
- Collectif Quand Même

Projet 2 : Médiation et accompagnement à la baignade

- réaménager les berges de manière à « Habiter l'eau »
- assoir un nouveau comportement ligérien par la médiation humaine
- accompagner le retour de la baignade en Loire et plus largement reconnecter les habitants avec l'eau
- imaginer un point physique de diffusion d'informations et de connaissance proposant de la formation

QUAI PORTILLON

ILES SIMON



CONCLUSION

“L’INVERSE DU BELVÉDÈRE” ? CAPITALISATION D’UNE DÉMARCHE QUI SUSCITE DE L’INTÉRÊT

La méthodologie proposée par “Regards sur le Val de de Loire” a permis d’amorcer une approche participative pour envisager des installations d’une autre nature que des belvédères, qui symboliquement rejouent la carte du surplomb. Les ateliers ont permis de faire émerger des hypothèses d’œuvres actives ou contemplatives, des objets, des parcours, des événements pour lire les paysages de Loire mais aussi les paysages de l’anthropocène. A l’heure des menaces climatiques, des diminutions de la biodiversité, un programme d’installations sur la Loire doit pouvoir accompagner les visiteurs, au delà de la dimension majestueuse du fleuve. En cela l’accompagnement proposé a ouvert la voie à la commande d’œuvres en faveur d’un renouvellement des regards.

Le travail aux côtés des élus et techniciens a pu faire émerger des germes de projets, dont les directions sont validées par cinq des huit communes participantes.

3 AXES MÉTHODOLOGIQUES REPRODUCTIBLES POUR D’AUTRES COLLECTIVITÉS

La pluralité de l’équipe, la mobilisation des expertises et l’identification de ressources inspirantes ont permis de sensibiliser les communes et parties-prenantes concernées à des démarches de valorisation paysagères qui tiennent compte :

- 1. Des usages existants** au travers de marches exploratoires (parcourir et découvrir ensemble le territoire) : explorations collectives, nouvelles formes de slow tourisme, démarches participatives, objets artistiques de sensibilisation.
- 2. De la démarche du *Parlement de Loire*⁵** et des auditions afférentes : Une approche qui convoque les imaginaires artistiques, juridiques, écologiques pour retourner les perspectives de domination du fleuve par l’humain (exploitation, gestion d’intérêts parfois contradictoires...). Cette démarche propose de mieux considérer les entités qui constituent le milieu et les systèmes d’interdépendances entre usages humains et vie du fleuve.
- 3. De tous les champs de connaissance et patrimoines issus de différentes disciplines** : croisement de savoirs scientifiques, d’approches artistiques (métaphoriques, figuratives ou abstraites), de méthodes contextuelles (bottom-up inspirées par le site, ses enjeux, son environnement...), mais aussi par des démarches-projets qui favorisent l’approche temporaire pour tester et expérimenter, favoriser des logiques de ménagement et de désaménagement plutôt que d’aménagements lourds.

⁵Recherche collective pour imaginer l’institution potentielle d’un écosystème fluvial et impliquer dans un parlement reconfiguré la faune, la flore, les bancs de sable, les masses d’eau et l’ensemble des composantes de la Loire <http://polau.org/incubations/les-auditions-du-parlement-de-loire/>

La méthodologie déployée a ainsi favorisé l'émergence de projets traversés par un fil directeur qui permet de créer le commun de l'opération "Regards sur le Val de Loire". Quelques éléments apparaissent prégnants :

DES SÉQUENCES VS DES PAUSES : L'INTÉRÊT DE PENSER CHEMINEMENT ET PARCOURS

Les impressions collectées des phases d'immersion ont fait la part belle à la fluidité, au mouvement, à la mobilité qui épouse celle de la Loire et qui explique sans nul doute le succès du parcours Loire à Vélo. C'est dans le cheminement que se révèle l'intérêt des différentes séquences qui donnent à lire le paysage et son histoire. Un site seul et isolé - ce qui était proposé initialement dans certaines réponses à l'AMI - s'est vite révélé sans intérêt. Les installations (Blois, Mareau-aux-Près) n'ont pour but que de faire parcours, de proposer un contre-parcours de la Loire à Vélo. L'émergence de projets de parcours cartographiés, scénarisés, laisse place à une autre temporalité que les "temps de trajet proposés", un parcours qui prend le temps de s'arrêter. Le parcours mental devient tout aussi important que le parcours physique.

DES EXPÉRIENCES PAR L'ÉPROUVÉ : VOIR, CONNAÎTRE, RESENTIR (VU, SU, VÉCU)

S'il est tout à fait attendu que le projet Regards valorise les paysages du fleuve et propose des actions en lien avec l'inscription en tant que paysage culturel sur la liste du patrimoine mondiale de l'Unesco (Valeur Universelle Exceptionnelle), les projets initiés par la démarche Regards ont plutôt révélé d'autres regards : regards depuis l'autre rive (Mareau), invitation à regarder et prolonger l'expérience dans les terres (Candé-sur-Beuvron). La promesse de réaliser un belvédère non-visuel et d'élever au rang de remarquable ce qui serait plutôt du registre de la banalité.

Le projet a également valorisé d'autres approches :

- la connaissance du fleuve et de ses écosystèmes : dispositif de médiation (Blois et Tours), dispositifs pédagogiques (Blois, Mareau-aux-Près), valorisation des connaissances scientifiques (Mareau-aux-Près)
- l'expérience et l'implication (sans l'aménagement) : le contact avec le fleuve (Candé-sur-Beuvron et la baignade à Tours), la présence prolongée près du fleuve et ses usages récréatifs (Tours, Muides), la prise en compte du risque (Blois)

S'ARRÊTER : LE TEMPS DE LA RENCONTRE ET DE L'ÉCHANGE.

Les projets Regards sont également tous témoins de rencontres, lieux de confluences ou destinés à devenir des points de rencontres (à Tours, c'est l'hypothèse d'un kiosque, d'une démarche autour de la baignade, à Candé-sur-Beuvron c'est autour d'une réflexion de la reconsidération du pont-place...). Cette dimension a été largement manifestée lors des différents ateliers. Se mettre à l'écoute, mieux comprendre un environnement c'est savoir échanger avec des humains mais aussi d'autres qu'humains : un projet artistique à Blois en faveur des attachements, une recherche de nouveau dialogue sur le sujet des flux, migrations (d'animaux, de bactéries, de voyageurs...) à Muides, et de façon permanente avec le développement du projet scientifique à Mareau. L'échange entre les différentes disciplines (les acteurs, les publics afférents) ouvre la possibilité de renouveler les zones de contacts et de valoriser des attachements de différentes nature (ambiance, souvenirs, menaces, aménité, points de vue partagés...).

LIMITES ET SUITES POSSIBLES DE LA DÉMARCHE REGARDS

La démarche “Regards sur le Val de Loire” apparaît, aux côtés d’autres projets émergents sur le territoire ligérien (à l’initiative d’institutions, de porteurs de projets citoyens) comme les prémices d’un type de démarches associant plus étroitement les usagers à la définition de projets respectueux du fleuve et de ses écosystèmes, plus cohérents avec les impératifs de sobriété dans les aménagements et dispositifs de valorisation, plus orientés vers l’idée d’une cohabitation entre les différents habitants des territoires du fleuve.

Les différents moments d’échanges (réunions, marches, ateliers) ont permis de sensibiliser les participants et les partenaires à l’intérêt d’une telle démarche associant les habitants non plus simplement en consultation ou en concertation mais en définition et construction de contenus.

La prochaine étape pourrait bien être la co-construction des outils et dispositifs avec les participants aux ateliers, experts, ressources mobilisés durant cette phase 1.

La méthodologie de phase 1 a permis d’amorcer les projets et la phase 2 a permis d’aboutir à la réalisation des pré-programmes annoncés. Le cadre du projet Regards n’a pas encore permis d’aboutir à la réalisation effective de projet (phase 3). Des projets d’expérimentation, événementiels sont néanmoins prévus en 2022.

Au-delà des projets émergents, des suites collectives pourraient être portées par l’outil créé : un outil-atlas de partage, d’échange et de collecte des projets et des récits en lien avec le fleuve.

Quelques écueils et difficultés rencontrés pour mener la mission :

- **un contexte sanitaire et politique peu propice à la mise en œuvre des projets** : périodes de confinement, équipe municipale en 2020 héritant d’une démarche d’AMI de l’équipe précédente (expliquant la défection de plusieurs communes initialement inscrites dans la démarche),
- **une AMO centrée essentiellement sur l’animation d’une démarche**
Les compétences mobilisées ont permis de porter les valeurs et de déployer l’état d’esprit à travers une dynamique ouverte et participative. Les projets émergents n’ont pas fait l’objet d’expertise quant à leur faisabilité (technique, juridique, financier, suivi de maîtrise d’œuvre, production). Les communes ne disposent pas ou peu d’ingénierie ou de moyens de suivi du projet. Elles sont aujourd’hui en attente d’atterrissage concrets.
- **un cadre de projet flottant** : l’absence d’objectifs opérationnels de l’AMO et l’absence de financements dédiés à la poursuite des projets, génèrent une certaine perplexité de la part des élus et des techniciens. Il ne s’agirait pas de faire retomber le soufflet ouvert par la dynamique de l’AMI.

Si les bases de ces projets sont solides, la prochaine étape pour leur réalisation effective nécessite la mobilisation de financeurs et partenaires et la réalisation de programmes et de cahiers des charges, consolidés en documents techniques et premières études de faisabilité. Pour la réussite du projet Regards, il nous semble nécessaire de tenir compte de plusieurs éléments :

- **la définition de porteurs de projet en charge du portage (administratif, financier et technique) dédiés au suivi des projets**
- **un portage politique affirmé de la démarche, un soutien des collectivités départementales, régionales et une adhésion des services de l'Etat (DDT, DREAL) => le renforcement d'une démarche collective**
- **une clarification de position de la Mission Val de Loire et de son rôle (animation, accompagnement à l'amorçage des projets°...) ou d'éventuels montages partenariaux pour enclencher les suites**
- **la poursuite d'un accompagnement technique (ingénierie de projet) associant diverses compétences techniques d'AMO, différentes selon la nature des projets**

Pour conclure nous sommes persuadés de l'intérêt de la mission Regards qui depuis le début de l'AMO et malgré les contextes difficiles, a stimulé des appétits et fait émerger des envies de rejoindre une démarche soft et structurante : en termes de lien ligérien à différentes géographies (amont - aval, affluents-fleuve, berge-lit), de reconnaissance des bas bruits du fleuve et de ses épaisseurs, mais aussi en termes de prise de conscience des enjeux actuels portés par le fleuve et de nos singuliers attachements au milieu. Aussi pour engager une suite au plus tôt nous proposons de rebaptiser la mission par un intitulé affirmé de type " Nouveaux Regards sur le Val de Loire"

BIBLIOGRAPHIE

Plusieurs documents produits dans le cadre du projet sont à disposition des communes :

- **NOTICES HISTORIQUES**

(Blois, Candé-sur-Beuvron, Tours) réalisées par la Mission Val de Loire

- **COMPTE-RENDUS DES ATELIERS**

(Blois, Candé sur Beuvron, Tours, Mareau-aux-Près, Muides-sur-Loire) menés entre juin et juillet 2021

- **CARNETS DES MARCHES EXPLORATOIRES**

(Blois, Candé sur Beuvron, Tours, Mareau-aux-Près, Muides-sur-Loire) menées entre juin et juillet 2021

- **ATLAS DES ATTACHEMENTS**

(2 jeux de 92 cartes)

- **LA VILLE ET LE FLEUVE AUJOURD'HUI**

Renouer avec la Loire à Tours Nord - Master 2 Environnement, Territoire et Paysage 2014-2015, Université François-Rabelais de Tours, Faculté de Droit, d'Économie et des Sciences Sociales, MVL, ATU37

- **HABITER L'EAU**

Promouvoir la baignade et les loisirs liés à la Loire dans l'agglomération tourangelle, MASTER 2 GOUVERNANCE TERRITORIALE – MENTION ENVIRONNEMENT TERRITOIRES ET PAYSAGE - PROMOTION 2016/2017, université F. Rabelais, MVL, ATU37

- **HABITER L'EAU**

Promouvoir la baignade en milieu naturel dans l'agglomération de Tours – Aquascape, renouons avec la Loire - Agrocampus ouest, atu37, MVL, avril-mai 2017.

L'équipe du projet Regards sur le Val de Loire souhaite remercier l'ensemble des participants et partenaires de cette démarche pour leur contribution et leur participation.

Regards sur le Val de Loire

Un projet piloté par la Mission Val de Loire

Une action financée par le Contrat de Plan Etat Région
- Plan Loire grandeur nature et la Région Centre-Val de Loire

Assistance à maîtrise d'ouvrage : POLAU-pôle arts & urbanisme

Equipe projet : Maud Le Floc'h, Ninon Bardet, Pascal Ferren, Patrick Henry, Apolline Fluck,

Graphisme : Eloïse Baslé (Studio Septem)

Illustration : Jean-Alfredo Albert

Impression : Atelier Lechat (Tours)

Le POLAU-pôle arts & urbanisme Le POLAU-pôle arts.urbanisme est une structure ressource et de projets à la confluence de la création artistique et de l'aménagement des territoires. Il est conventionné avec le ministère de la Culture (DGCA, DGPAT et DRAC Centre-Val de Loire) et la Région Centre-Val de Loire. Il est subventionné par la Ville de Tours et Tours Métropole Val-de-Loire.

